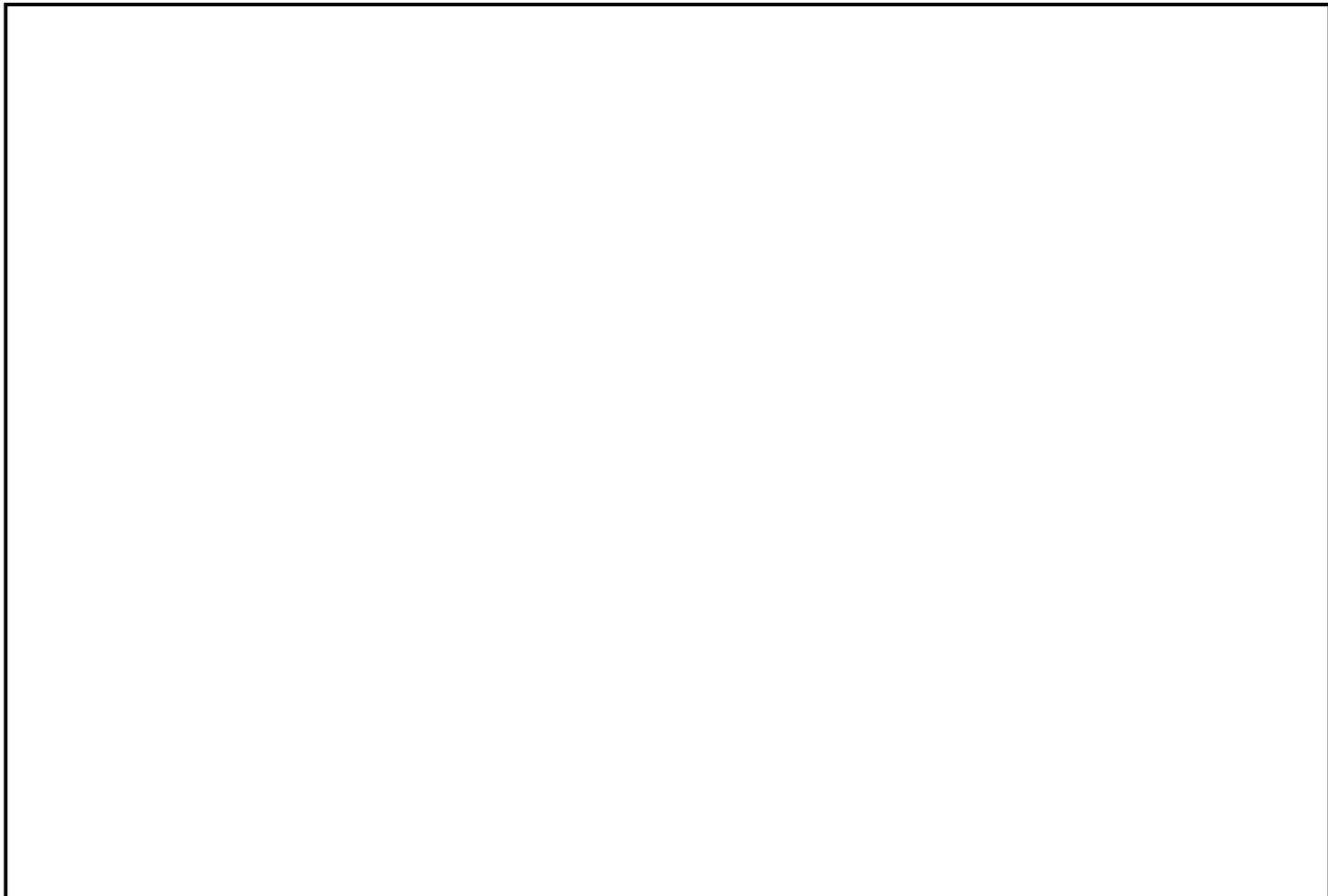




Manuel Utilisateur

Edition 10/2018





Chère Cliente, cher Client,

*Vous venez de prendre possession de votre nouvelle **AIXAM** et nous vous remercions de votre confiance.*

*Les véhicules **AIXAM** sont conçus pour vous apporter la plus grande satisfaction à leur bord et notre réseau de distributeurs agréés est à votre disposition pour vous assurer le meilleur service.*

Nous vous invitons à prendre connaissance du programme d'entretien, des conditions de garantie ainsi que des explications contenues dans ce manuel qui vous permettront de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Nous vous rappelons quatre règles importantes de sécurité qui vous permettront d'assurer votre sécurité ainsi que celle de vos passagers :

- *Ne conduisez jamais sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues.*
- *Respectez toujours les limites de vitesses indiquées et ne conduisez jamais plus rapidement que les conditions de circulation ne le permettent.*
- *Utilisez toujours les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue appropriés pour les enfants.*
- *Indiquez toujours à vos passagers, comment utiliser correctement les dispositifs de sécurité.*

Bonne route.

AIXAM

Le service après-vente

AVANT PROPOS

Ce manuel d'instructions et d'entretien aussi appelé manuel utilisateur ou notice d'instruction vous fournira les renseignements, conseils et avertissements importants sur le transport, la mise en marche, la conduite et l'entretien de votre AIXAM.

Votre véhicule offre ce qu'il y a de mieux en matière d'économie, de fiabilité et de confort. C'est à vous de conserver le plus longtemps possible ses qualités pour pouvoir entièrement tirer profit de ses performances.

Le respect total et constant des indications contenues dans cet ouvrage technique garantit la sécurité aussi bien de la personne que du véhicule, la meilleure économie de service et une plus longue durée de fonctionnement ainsi que la protection de l'environnement, c'est pourquoi nous vous demandons de le lire très scrupuleusement avant d'utiliser pour la première fois le véhicule.

La documentation photographique et les dessins sont fournis à titre d'exemple de sorte à décrire les opérations à effectuer sur le véhicule.

Ce manuel a été rédigé par la Société **AIXAM-MEGA** et fait partie intégrante du véhicule, il doit en permanence être rangé à bord du véhicule et doit être disponible en permanence pour tous les utilisateurs. L'absence de ce manuel à bord du véhicule peut conduire à l'annulation de la garantie.

Respecter les avertissements et effectuer régulièrement les inspections et les entretiens indiqués aux délais et kilométrages prévus.

Nous vous conseillons de faire effectuer l'entretien uniquement par un personnel spécialisé et autorisé **AIXAM-MEGA** et, dans tous les cas, de respecter les indications signalées dans ce manuel. Nous vous recommandons également d'observer à la lettre toutes les normes ayant trait à la prévention contre les accidents du travail et au code de la route.

Le conducteur sera responsable de tout danger causé par le respect d'autres dispositions et ne pourra donc pas faire valoir, le cas échéant, les circonstances de fait imputables au fabricant **AIXAM-MEGA**. Ce véhicule sert au transport de marchandises ou de personnes, Ces opérations doivent être effectuées dans le respect des limites admissibles sur la capacité indiquée dans le présent document.

AIXAM-MEGA ne saurait être tenu pour responsable des conséquences de toute modification du véhicule effectuée sans son approbation.

La société **AIXAM-MEGA** est constamment occupée à améliorer ses produits. Nous comptons sur votre compréhension si nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques visant à améliorer le produit.

Même si le véhicule que vous possédez ne correspond pas aux illustrations contenues dans ce document, la sécurité et les informations sur le véhicule sont toutefois garanties.

Nous mettrons également à jour la documentation, mais les indications et les données techniques indiquées ne seront en aucun cas définitives ni ne pourront être utilisées pour des réclamations ou des dédommagements en général.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Je soussigné(e), _____, déclare avoir reçu le véhicule dont le numéro de série figure ci-contre dans un état irréprochable.

N° de série : _____

Signature Client(e) : _____

N° de moteur : _____

N° pont inverseur : _____

N° d'immatriculation : _____

Date de la 1^{ère} mise en circulation : _____

Propriétaire du véhicule : _____

Rue et N : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Visa de l'établissement vendeur :

IDENTIFICATION DU VEHICULE

Les plaques et inscriptions réglementaires se situent à l'intérieur du véhicule sur le longeron sous la glissière droite du siège passager.



1 : Le numéro de série est frappé à froid et se compose de 17 caractères et de 2 étoiles de fermeture.

VLGXXXXXXY0000001

Structure du N° de série :

VLG = code constructeur

XXXXXX = type, variante, version

Y = unité de montage

0000001 = numéro d'ordre

 **Nous vous rappelons que l'altération des marquages et identifications peuvent faire encourir de graves sanctions pénales**

2 : La plaque constructeur est fixée par deux rivets à côté du numéro de série.



**Ne jamais enlever la plaque signalétique, les avertissements ni les instructions fixées sur le véhicule AIXAM.
Les remplacer rapidement s'ils sont endommagés ou s'ils ont disparu.**

ETIQUETTES D'IDENTIFICATION DES RISQUES



ATTENTION DANGER, CONSIGNES DE SECURITE



LIRE LA NOTICE D'INSTRUCTION



DANGER PRESENCE DE TENSION ELECTRIQUE
NE JAMAIS TENTER D'ACCEDE A TOUTE PARTIE DU VEHICULE
NECESSITANT L'EMPLOI D'UN OUTIL



PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE OBLIGATOIRE

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Bienvenue2
- Avant-propos3
- Identification du véhicule4 à 6
- Sommaire7
- Sécurité8 à 11
- Caractéristiques techniques12 à 15
- Contrôles à réaliser par l'utilisateur16
- Programme des révisions17 à 20
- Lubrifiant et quantités21

MANUEL D'UTILISATION

- Verrouillage, déverrouillage portes22
- Ouverture, fermeture hayon arrière23,24
- Ouverture, fermeture capot avant25
- Lève-vitres26
- Sièges26
- Ceintures de sécurité27 à 29
- Pour la sécurité des enfants29
- Combiné de bord30 à 41
- Système de freinage ABS*42
- Clignotants et avertisseur sonore43
- Commandes d'éclairage43-44

- Commande d'essuie-glace44
- Eclairage intérieur44
- Feux de détresse44
- Inverseur de marche45
- Frein de stationnement45
- Rétroviseurs45
- Chauffage ventilation46
- Climatisation*47
- Prise 12V, Allume-cigare*, cendrier*49
- Ecran multimédia*50
- Dispositif d'alarme antivol50-52
- Carburant53
- Démarrage arrêt du véhicule53
- Conseil de conduite et entretien carrosserie54
- Nettoyage du véhicule55

CONTRÔLES ET ENTRETIEN

- En cas de crevaison et pression des pneus55,56
- Batterie57
- Boîtier fusible et relais58
- Remplacement ampoules59
- Niveaux61 à 63

DOCUMENTS

- Convention AIXAM MEGA assistance64 à 67
- Carnet de route58 à 75

*Selon version

LA SECURITE D'ABORD



Ce symbole indique de se reporter au manuel utilisateur.



AVERTISSEMENT

Ce manuel ne décrit que l'entretien courant. Pour les entretiens préconisés, AIXAM vous recommande de faire réaliser ceux-ci par un distributeur agréé AIXAM, formé et habilité à intervenir sur votre véhicule.

Si vous rencontrez des différences dans l'équipement, vous êtes priés de vous adresser au service après-vente de votre distributeur agréé AIXAM pour d'éventuelles instructions à ce propos.

Veillez-vous adresser également au service après-vente du distributeur agréé AIXAM de votre secteur, pour tous les problèmes relatifs à l'AIXAM que vous possédez ou pour l'acquisition de pièces de rechange.

Les pièces non d'origine Constructeur peuvent endommager le véhicule, n'utilisez donc que des pièces d'origine constructeur et les produits d'entretien conseillés. C'est seulement par le respect de ces conseils que vous conserverez ses caractéristiques tout au long des années.

Avant la livraison, votre véhicule a été contrôlé afin de vous garantir un véhicule et l'équipement complet conforme à votre commande.

Notre distributeur agréé AIXAM est tenu à faire les contrôles à effectuer avant livraison et à vous livrer le véhicule dans les délais impartis. Nous vous prions de contrôler que votre véhicule est en parfaites conditions et pourvu de tout l'équipement prévu.

Chaque véhicule est pourvu du manuel utilisateur explicatif du fonctionnement des divers équipements du véhicule et des opérations de service.



NORMES DE SECURITE

Il est indispensable de prendre connaissance du contenu de ce manuel, qui doit être à la disposition des personnes habilitées à conduire le véhicule afin de respecter les NORMES DE SECURITE et les préconisations d'entretien du véhicule.



GARANTIE COMMERCIALE CONSTRUCTEUR

Le bénéfice de la garantie doit être justifié par un entretien régulier. Ces démarches doivent être prouvées par le biais du carnet d'entretien à jour, ainsi que de la présentation des factures de ces prestations. Afin de vous permettre de profiter au mieux de votre véhicule, nous vous conseillons faire entretenir votre véhicule par un distributeur AIXAM agréé.



Le symbole d'alerte de sécurité est utilisé dans ce manuel et sur les autocollants apposés sur le véhicule afin d'avertir de la possibilité de blessures.

Lisez attentivement ces instructions. Il est essentiel que vous lisiez ces consignes et ces règles de sécurité avant d'essayer de réparer ou d'utiliser ce véhicule.



DANGER :

Indique une situation dangereuse imminente qui, si elle n'est pas évitée, causera des blessures graves ou même mortelles.



AVERTISSEMENT :

Indique une situation dangereuse potentielle qui, si elle n'est pas évitée, peut produire des blessures graves ou même mortelles.



ATTENTION :

Indique une situation dangereuse potentielle qui, si elle n'est pas évitée, peut produire des blessures légères ou moyennes.

- Ne jamais toucher à l'intégrité du véhicule. Ne pas modifier le véhicule. Ne pas percer, poinçonner, chauffer, découper, dévisser, démonter, déformer aucune partie du véhicule.

SOYEZ PRET AUX URGENCES

- Gardez à tout moment une trousse de premier secours, un extincteur, un triangle et un gilet de sécurité à portée de main.
- Gardez près de votre téléphone les numéros d'appel de médecins, d'un service d'ambulances, d'un hôpital et des pompiers.

DEMARRAGE EN TOUTE SECURITE

Avant toute utilisation l'utilisateur doit s'assurer qu'il sera en mesure de rouler en toute sécurité.

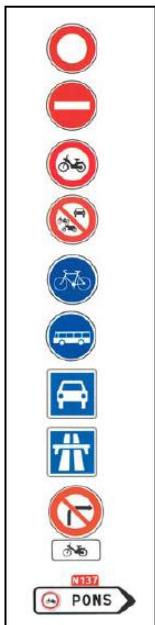
Toute modification ou utilisation non autorisée peut nuire au fonctionnement du véhicule et/ou sa sécurité, ainsi qu'à sa durée de vie.

VOTRE VEHICULE APPARTIENT A LA CATEGORIE QUADRICYCLE

L'accès aux voies publiques n'est possible que si votre modèle est titulaire d'une homologation routière, d'une immatriculation et que son conducteur est titulaire des autorisations de conduite requises.

Il vous appartient de vérifier si vous disposez des autorisations de circulation.

VOICI LA LISTE DES VOIES INTERDITES A TOUS LES VEHICULES AIXAM :



- Circulation interdite dans les 2 sens à tout véhicule.
- Sens interdit à tout véhicule.
- Accès interdit aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers.
- Accès interdit à tous les véhicules moteurs.
- Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles.
- Voie réservée aux bus.
- Route pour automobiles interdite aux quadricycles.
- Entrée d'autoroute interdite aux quadricycles.
- Interdiction de tourner à droite pour les cyclomoteurs et les quadricycles légers.
- Direction interdite aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers.



**UNE ASSURANCE POUR VOTRE
VEHICULE EST UNE OBLIGATION !**

* les panneaux présentés ne sont valables que pour la France



REGLES DE SECURITE

- Ne pas transporter de personnes dans la partie réservée au chargement.
- Ne pas abandonner un enfant ou un enfant seul dans le véhicule : risque d'étouffement
- Ne pas laisser d'objets sur la plage arrière. Ils peuvent se transformer en projectiles en cas de freinage brusque ou d'accident.
- Ne pas laisser les clés sur le contact en l'absence du conducteur.
- Par temps de pluie, de brouillard, de neige le conducteur doit utiliser les essuie-glaces, les dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse, ainsi que le système de désembuage/ dégivrage du parebrise.
- En cas de panne, le conducteur doit garer le véhicule sans gêne à la circulation, dans une zone dégagée, prévenir les autres usagers par l'usage des feux de détresse et de position et doit également serrer le frein de stationnement. Il doit mettre son gilet de sécurité et positionner le triangle sur la chaussée. Il appartient à l'utilisateur d'équiper son véhicule d'autant de gilets et de triangles que prescrits par la législation du pays de circulation.
- Conducteur et passager doivent quitter le véhicule et se tenir dans une zone sécurisée à bonne distance.
- L'utilisation sur des chemins accidentés ou en tout terrain est interdite.
- Le véhicule doit circuler sur des routes asphaltées, les chemins d'accès à des résidences ne sont autorisés que sur de courtes distances (quelques centaines de mètres) et à vitesse réduite moins de 10 km/h.
- Toute montée de trottoir doit se faire à très faible vitesse moins de 5 km/h.
- Avant un passage à gué, déterminer la profondeur de l'eau. Elle doit être au maximum de 10 cm. Rouler au pas. Dans l'eau ne jamais s'arrêter, ne jamais couper le moteur, ne pas s'engager si un véhicule traverse en sens inverse. Après le passage effectuer des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher voire dégivrer » les freins. Ne jamais traverser de l'eau salée.
- En cas de transport d'animaux à bord du véhicule, utiliser un système de sécurité adapté à leur taille et à leur poids.

AVANT DE PROCEDER A L'ENTRETIEN ET A LA REPARATION

- Lisez attentivement les instructions et les consignes de sécurité contenues dans ce manuel et sur les autocollants de sécurité apposés sur le véhicule.
- Nettoyez la surface de travail et le véhicule.
- Garez le véhicule sur un sol ferme et plat. Matérialiser et protéger la zone d'intervention de toute personne non habilitée.
- Laissez refroidir le véhicule avant toute intervention.
- Retirez la clé de contact.
- Déconnectez le câble négatif de la batterie de démarrage.
- Accrochez un panneau **NE PAS FAIRE DEMARRER** au poste du conducteur.

RECYCLAGE DES BATTERIES ET DES PNEUMATIQUES

La batterie de démarrage et les pneus usagés doivent être repris et recyclés par des professionnels de la collecte de déchets dangereux pour la nature. Ne jamais mettre une batterie ou un pneumatique dans les ordures ménagères ou l'abandonner dans la nature. En fin de vie, votre véhicule hors d'usage doit être confié à un professionnel de la démolition et du recyclage agréé par les autorités du pays où se trouve le véhicule

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<u>GÉNÉRALITÉS</u>	<u>CITY</u>	<u>COUPE</u>	<u>CROSSLINE</u>	<u>CROSSOVER</u>	<u>CROSSLINE GT</u>
Genre	Quadricycle léger L6e-BP				Quadricycle lourd L7e-CP
Type et version	UV53AF0A	UV51AF0A	UV52AF0A	UV52CF0B	UT62AF0B
Roues directrices	Avant				
Roues motrices					
<u>DIMENSIONS (mm)</u>	<u>CITY</u>	<u>COUPE</u>	<u>CROSSLINE</u>	<u>CROSSOVER</u>	<u>CROSSLINE GT</u>
Voie avant	1345 (sauf versions roues 16" : 1335)		1345		
Voie arrière	1345 (sauf versions roues 16" : 1335)		1345		
Empattement	1795		2000		
Porte à faux avant	561 (569 GTO)		560		
Porte à faux arrière	406 (436 GTO)		440		
Longueur hors tout	2762 (2800 GTO)		3000		
Largeur hors tout	1500				
Hauteur (+/- 25)	1480 (1465 GTO)	1480 (1465 GTI)	1540	1590	1540
<u>POIDS (kilogrammes)</u>	<u>CITY</u>	<u>COUPE</u>	<u>CROSSLINE</u>	<u>CROSSOVER</u>	<u>CROSSLINE GT</u>
Poids total autorisé en charge	675				760
Poids total roulant autorisé	Néant				
<u>Charge maximale admissible :</u>	<u>CITY</u>	<u>COUPE</u>	<u>CROSSLINE</u>	<u>CROSSOVER</u>	<u>CROSSLINE GT</u>
Sur l'essieu avant :	340			350	
Sur l'essieu arrière :	400			470	
Poids à vide véhicule en ordre de marche (sans conducteur et sans équipement) :	425			450	
Sur l'essieu avant :	250			260	
Sur l'essieu arrière :	175			190	
<u>Vitesse</u>	<u>CITY</u>	<u>COUPE</u>	<u>CROSSLINE</u>	<u>CROSSOVER</u>	<u>CROSSLINE GT</u>
Vitesse maximum en km/h	45			87	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR		
Marque	KUBOTA	KUBOTA
Type	Z482	Z602
Cycle	DIESEL	DIESEL
Nombre de temps	4	4
Nombre et position des cylindres	2 EN LIGNE	2 EN LIGNE
Alésage (mm)	67	72
Course (mm)	68	73,6
Cylindrée (cm ³)	479	599
Rapport volumétrique de compression	23 : 1	24 : 1
Puissance maximale (kW CEE)	6	11,2
Régime de puissance maximale (tr/mn)	3200	3600
Couple maximal (N/M CEE)	21	33
Régime de couple maximal (tr/mn)	2500	2500
Régime de rotation maximal (tr/mn)	3200	3600
Carburant utilisé	GASOIL B7	GASOIL B7
Réservoir de carburant (litres)	16	16
Allumage	PAR COMPRESSION	PAR COMPRESSION
Refroidissement moteur	LIQUIDE & MOTOVENTILATEUR	LIQUIDE & VENTILATEUR MECANIQUE A ENTRAINEMENT PERMANENT
Consommation normalisée	3,1 l / 100 km	3,6 l / 100 km
Emission CO ₂ / Euro 4	80 g/km	95 g/km
Norme Environnementale	168/20113ue	168/20113ue
Norme Environnementale	134/2014ue niveau Euro4	134/2014ue niveau Euro4

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TRANSMISSION DE MOUVEMENT

- Type de vitesses : transmission variable continue
- Type d'embrayage : centrifuge
- Mode de commande : automatique
- Type de transmission :
Moteur → variateur → pont réducteur inverseur → roues.
- Vitesse maximale :
45 km/h quadricycle léger de catégorie L6e
87 km/h quadricycle lourd de catégorie L7e

SUSPENSION

- Avant :
À roues indépendantes, type pseudo Mac Pherson, amortisseurs télescopiques hydrauliques à double effet et ressorts hélicoïdaux.
- Arrière :
À roues indépendantes à bras tirés, amortisseurs télescopiques hydrauliques à double effet et ressorts hélicoïdaux.

FREINAGE - ABS

(voir page 42 pour cette option)

- Frein de service

CARACTÉRISTIQUES	AVANT	ARRIÈRE
Type	Disques	Tambours
Diamètre	220 mm	160 mm

Les garnitures avant et arrière sont entraînées par des pistons hydrauliques commandés par un maître-cylindre double circuit. Ce maître-cylindre qui comporte dans sa partie haute un réservoir de liquide de frein est commandé de l'intérieur du véhicule par une pédale à portée du pied droit du conducteur. Un limiteur permet de diminuer automatiquement l'efficacité du freinage sur le train arrière.

- Frein de secours et frein de stationnement
Un levier situé à la portée de la main droite du conducteur, entre les deux sièges du véhicule, actionne mécaniquement, par l'intermédiaire d'un palonnier et de deux câbles, les freins arrière. Le réglage de ce frein est mécanique et s'effectue par une vis au niveau de chacune des roues arrière ou du palonnier. Un cliquet permet de maintenir ce frein en position serrée.



En cas de défaillance du frein de service (pédale molle par exemple) utiliser le frein de secours et faites appel à un réparateur agréé.

DIRECTION

- Type de direction : à crémaillère

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARROSSERIE :

- Carrosserie : quadricycle
- Matériaux constituant la carrosserie : ABS PMMA thermoformé
- Nombre de places assises admises :
 - quadricycle léger de catégorie L6e : 2 (2 sièges avant)
 - quadricycle lourd de catégorie L7e : 4 (2 sièges avant + 1 banquette arrière)
- Nombre de portes : 2
- Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
 - Pare-brise : verre feuilleté
 - Vitres latérales : verre trempé
 - Lunette arrière : verre trempé

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

- Feux avant :
 - clignotants et position : 12V/21W
 - croisement et route 12V/50W/60W
 - antibrouillard : 12V/35W (suivant modèle)
 - feux de jour à LED : 12V/4W
- Feux arrière :
 - arrière et stop : 12V/5W/21W
 - antibrouillard : 12V/16W
 - recul et clignotants : 12V/16W
 - éclairer de plaque : 12V/5W

Afin de garantir la performance et la longévité de votre véhicule, exigez des pièces d'origine AIXAM pour l'entretien et la réparation de votre véhicule

CONTRÔLES EFFECTUÉS AVANT LA LIVRAISON

Après tout le soin apporté à la réalisation de votre véhicule AIXAM, votre distributeur agréé effectue une liste de contrôles afin que vous puissiez profiter pleinement de votre nouveau véhicule :

- Contrôle de la fermeture et du verrouillage de tous les ouvrants (portes, vitres, capot, hayon, ...)
- Contrôle des ceintures de sécurité des commandes d'ouverture et fermeture des portes (serrures et verrouillage)
- Contrôle présence de l'outillage de bord
- Contrôle des niveaux :
 - huile moteur et pont inverseur
 - liquide lave-glace
 - liquide de frein
 - liquide de refroidissement et protection antigel
- Contrôle de l'étanchéité du circuit de freinage et de refroidissement
- Contrôle pression pneumatique (y compris roue de secours si existante)
- Contrôle serrage roues, rotules, moteur, variateur, pont inverseur et réducteur, visserie en général.
- Contrôle fonctionnement de l'appareillage électrique et de l'éclairage. Contrôle du niveau de charge de la batterie de démarrage et du serrage des cosses.
- Contrôle du parallélisme.
- Réglage du ralenti
- Essai du véhicule
- Nettoyage intérieur et extérieur du véhicule

FORMATION

Lors de la remise des clés et afin que vous puissiez profiter de votre véhicule dans les meilleures conditions, votre distributeur AIXAM doit vous remettre le manuel utilisateur, les conditions de garantie et vous former (ainsi que tous les utilisateurs potentiels du véhicule) au fonctionnement et règles d'entretien et de sécurité à suivre rigoureusement.

CONTROLE ET ENTRETIEN A LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

1. Contrôle journalier :

- Contrôle de l'état des pneumatiques
- Contrôle du bon fonctionnement des ceintures de sécurité
- Contrôle du bon fonctionnement du frein à main
- Contrôle du bon fonctionnement de l'avertisseur sonore
- Contrôle du bon fonctionnement des feux et clignotants
- Contrôle de la bonne visibilité à travers toutes les glaces
- Contrôle de la bonne fixation des objets et de tous les bagages

2. Contrôle hebdomadaire :

- Contrôle de la pression des pneumatiques
- Contrôle niveau liquide de frein et du niveau d'huile moteur
- Contrôle du fonctionnement des témoins du combiné de bord
- Contrôle niveau lave glace
- Contrôle de l'état général du véhicule

Afin de garantir la performance et la longévité de votre véhicule, exigez des pièces d'origine AIXAM pour l'entretien et la réparation de votre véhicule



Ne jamais utiliser du super carburant comme antigel dans le gazole.
Afin de préserver les performances de votre moteur, privilégier des pièces d'origine Constructeur

Recommandations Aixam pour l'entretien de votre voiture sans permis

INTERVENTIONS ET CONTRÔLES À EFFECTUER LORS DES RÉVISIONS		1 000 km ou 1 an	à 5 000 km ou 1 an et tous les 5 000 km	à 10 000 km et tous les 10 000 km	
CONTRÔLE DES FLUIDES		Vidange moteur et renouvellement de l'huile	X	X	X
		Vidange du pont inverseur et renouvellement de l'huile	X		X
		Vérification niveau huile pont inverseur (appoint si nécessaire)		X	
		Vérification niveau liquide de refroidissement (appoint si nécessaire)	X	X	X
		Vérification de l'étanchéité du circuit de refroidissement (appoint si nécessaire)	X	X	X
		Vérification niveau liquide de frein (appoint si nécessaire)	X	X	X
CONTRÔLE DES LIAISONS AU SOL		Vérification de l'étanchéité du circuit de freinage	X	X	X
		Vérification du fonctionnement des freins y compris le frein à main	X	X	X
		Nettoyage et dépolluissage des freins remplacement des garnitures si besoin			X
		Vérification de l'état des plots de suspension (moteur, échappement)		X	X
		Vérification de l'étanchéité des amortisseurs		X	X
		Vérification de l'état des soufflets et des Jeux (rotules et crémaillère de direction)		X	X
		Vérification de la pression des pneumatiques y compris roue de secours (gonflage si nécessaire)	X	X	X
Réglage du parallélisme	X	X	X		
CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION		Vérification de l'état des courroies et remplacement si nécessaire		X	X
		Dépolluissage de l'ensemble du variateur		X	X
		Réglage du levier inverseur		X	X
		Vérification du jeu du variateur et remplacement paliers tous les 10 000 km		X	X
FILTRES		Remplacement ou nettoyage du filtre à air		X	X
		Remplacement filtre à huile	X	X	X
		Remplacement filtre à carburant		X	X
CONTRÔLES ÉLECTRIQUES		Vérification du circuit de charge		X	X
		Vérification de la tension de la batterie et procéder à sa recharge si nécessaire.		X	X
		Vérification de l'état de propreté des bornes de la batterie		X	X
		Vérification du bon fonctionnement de l'éclairage et de l'instrumentation électrique	X	X	X
CONTRÔLES COMPLÉMENTAIRES		Nettoyage des ailettes du radiateur de refroidissement			X
		Contrôle de l'état de la ligne d'échappement et de ses fixations	X	X	X
		Reprogrammation de l'indicateur de maintenance	X	X	X
		Vérification du serrage de la visserie (roue, moteur...)	X	X	X
		Contrôle de l'état des optiques, rétroviseurs, pare-brise, vitres, plaques et balais essuyage	X	X	X
		Essai du véhicule	X	X	X

...ET AUSSI

Tous les 6 mois : vérification des niveaux d'huile moteur, liquide de refroidissement et liquide lave-glace

Tous les ans : remplacement liquide de frein et balais d'essuie-glace

Tous les 2 ans : remplacement du liquide de refroidissement

Entretien 1 000 km ou 1 anDate : __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

**MAIN D'ŒUVRE
GRATUITE**

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 5 000 km ou 1 anDate : __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 10 000 km ou 1 anDate : __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 15 000 km ou 1 anDate : __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 20 000 km ou 1 anDate : __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 25 000 km ou 1 anDate : __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 30 000 km ou 1 an

Date : _ _ _ _ _ _
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 35 000 km ou 1 an

Date : _ _ _ _ _ _
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 40 000 km ou 1 an

Date : _ _ _ _ _ _
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 45 000 km ou 1 an

Date : _ _ _ _ _ _
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 50 000 km ou 1 an

Date : _ _ _ _ _ _
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 55 000 km ou 1 an

Date : _ _ _ _ _ _
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 60 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 65 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 70 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 75 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 80 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé

Entretien 85 000 km ou 1 an

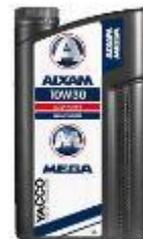
Date : __ __ __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _ _ _ _ _

Cachet et signature du distributeur agréé



Recommande l'utilisation d'huile AIXAM MEGA *by Yacco*



MOTEUR	KUBOTA Z482 (10W30)	1,2 litres*
	KUBOTA Z602 (10W30)	2,3 litres*
PONT INVERSEUR (<i>Huile 80W90</i>)		1,1 litre*
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT (<i>SAE J1034</i>)		2,0 litres*
LIQUIDE DE FREIN (<i>DOT 4</i>)		0,3 litre*

***Toujours contrôler et faire l'appoint si nécessaire**

VERROUILLAGE ET DEVERROUILLAGE OUVERTURES

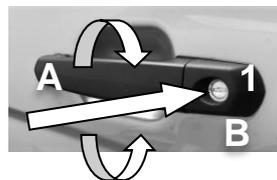


Deux clés sont fournies, une avec télécommande intégrée et une autre classique, des pictogrammes indiquent clairement l'ouverture et la fermeture. Le bouton (1) permet de sortir la clé de son logement.

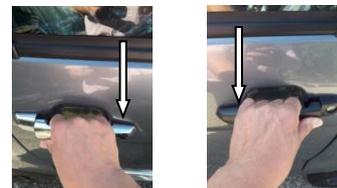
NOTA : en cas de dysfonctionnement du boîtier, vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller à l'aide des clés.

Si le véhicule est équipé d'une alarme, une 2^{ème} télécommande est fournie

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE - OUVERTURE



1. Introduire la clé
A. Verrouiller
B. Déverrouiller



Les poignées doivent tourner autour d'un axe de rotation lorsque l'on tire vers soi pour ouvrir les portes (voir flèches)

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DEPUIS L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Un bouton est situé sur le côté gauche de la planche de bord.

Une simple pression permet le verrouillage des portes depuis l'intérieur du véhicule.

Une seconde pression permettra le déverrouillage des portes (fonction inopérante véhicule fermé avec sa télécommande et lorsque le véhicule roule).



OUVERTURE DU HAYON

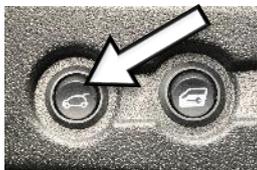
1. Par l'intermédiaire de la télécommande :

Faire un appui long sur le bouton d'ouverture de hayon :
La serrure du hayon de coffre se déverrouillera automatiquement.



1. Par l'intermédiaire

bouton intérieur :



Un bouton est situé sur le côté gauche de la planche de bord. Une simple pression permet l'ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule (fonction inopérante véhicule fermé avec sa télécommande et lorsque le véhicule roule).

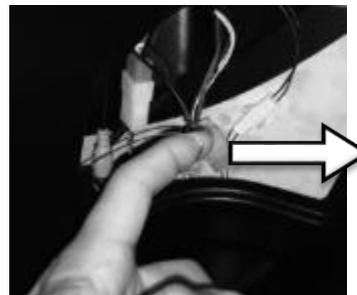
OUVERTURE MANUELLE : Poignée de secours

En cas de panne du système électrique d'ouverture du coffre, veuillez-vous rendre chez votre Distributeur le plus proche.

Procédure d'ouverture de secours :



Ouvrir la trappe permettant de remplacer les ampoules du phare arrière gauche.



Tirer sur la poignée de secours (boucle en fil d'acier) pour déverrouiller la serrure de coffre.

FERMETURE DU HAYON ARRIÈRE

Abaissier le hayon jusqu'en butée à l'aide des deux mains. Prêter attention à exercer la même force de chaque côté puis bien vous assurer que celui-ci soit correctement verrouillé.



- **Si votre véhicule reste inutilisé ou sans surveillance, verrouillez toujours les portes et le hayon afin de limiter tout risque d'intrusion et de vol.**



- **Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le hayon arrière est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le hayon et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule, pouvant entraîner de graves blessures. Afin d'assurer leur sécurité Ne laissez jamais des enfants jouer dans et autour du véhicule.**
- **Ne transportez jamais des personnes ou des enfants dans le coffre à bagages.**



- **En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Toujours vérifier que le poids total autorisé est respecté.**
- **Répartissez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.**



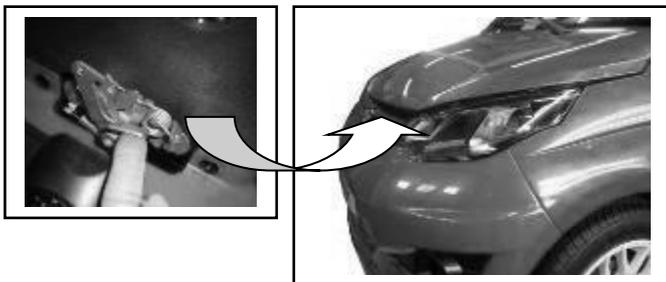
- **Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur la page arrière ou sur le tableau de bord.**
- **Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.**

OUVERTURE DU CAPOT AVANT



Tirer la commande de déverrouillage située sous le tableau de bord, à gauche.

Lever le capot tout en appuyant sur le verrou de sécurité.



Pour soutenir le capot ouvert, introduire la béquille de maintien dans le renforcement prévu à cet effet. Veuillez à ne pas ouvrir le capot au-delà de sa limite admissible, se référer à la hauteur de la béquille.

FERMETURE DU CAPOT AVANT



Libérer la béquille et la fixer sur son crochet face intérieure du capot, puis abaisser le capot d'une cinquantaine de centimètres puis le lâcher pour qu'il se ferme sous l'effet de son propre poids

COMMANDES D'OUVERTURE DES VITRES DE PORTIÈRES

LÈVE-VITRE ELECTRIQUE



Les deux interrupteurs de commande des lève-vitres électriques se situent en bas de la façade centrale du tableau de bord.

La version haut de gamme est équipée de la vitre conducteur séquentielle.

Une impulsion sur le bouton commande (dernière position de l'interrupteur) permet l'ouverture ou la fermeture complète automatique.

Après chaque débranchement de la batterie du véhicule il est nécessaire de réinitialiser la commande automatique des vitres et l'anti pincement ; pour cela, rebrancher la batterie, mettre le contact et tirer le contacteur de la vitre conducteur jusqu'à ce qu'elle soit fermée, puis maintenir le contacteur tiré pendant encore deux secondes.

REGLAGE DES SIÈGES ET DES APPUIS-TETE

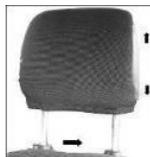


- Régler le siège avant de prendre la route.
- Après réglage, vérifier que le siège s'est bien verrouillé en position.
- Conducteur et passager doivent maintenir les deux pieds sur le plancher.
- Ne jamais rouler sans appui tête.

Régler le siège conducteur à une position permettant d'actionner facilement les pédales, le volant et les diverses commandes du tableau de bord.

Soulever la manette et déplacer le siège en avant ou en arrière jusqu'à la position souhaitée.

Après réglage, relâcher la manette pour que le siège se verrouille en position.



Appuyer sur le bouton de réglage et abaisser ou soulever l'appui-tête afin de le régler à votre convenance.

BANQUETTE ARRIÈRE*



Si vous désirez rabattre la banquette arrière de votre voiture il faut boucler les ceintures de sécurité. Lors de la manipulation, bien vous assurer que celles-ci ne puissent pas être coincées ou endommagées.

Pour relever l'assise de la banquette arrière, insérer votre main vers les boucles de ceintures, soulever l'assise et la basculer vers l'avant du véhicule, ensuite déverrouiller le dossier de la banquette arrière à l'aide des deux verrous situés dans le coffre arrière, soulever celui-ci et ensuite le poser à plat derrière l'assise.

Si vous transportez du matériel dans le coffre, toujours vous assurer que celui-ci ne pourra pas endommager les ceintures de sécurités.

CEINTURES DE SÉCURITÉ A TROIS POINTS ET A ENROULEUR

Ce type de ceinture se passe de réglage de longueur. Une fois bouclée, la ceinture s'ajuste librement aux mouvements de l'usager, mais en cas de forte ou brusque secousse, elle se verrouille automatiquement pour retenir le corps.

Avant de mettre votre ceinture de sécurité, asseyez-vous bien au fond de votre siège, réglez l'avancée de celui-ci en fonction du pédalier.

Lorsque vous mettez votre ceinture de sécurité, tenez-vous bien appuyé contre le dossier du siège. La sangle du thorax doit être rapprochée le plus possible du cou, sans toutefois porter sur ce dernier. La sangle du bassin doit porter à plat sur les cuisses et contre le bassin. La ceinture doit porter le plus directement sur le corps. Évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, ...



Pour boucler la ceinture, déroulez la sangle lentement et sans à coup et assurez l'encliquetage du pêne dans le boîtier. Contrôlez le bon verrouillage en tirant sur le pêne. S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un retour en arrière et déroulez de nouveau



Pour déboucler la ceinture, pressez sur le bouton rouge du boîtier, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne pour faciliter l'opération.

*Sur certaines versions uniquement



CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Quelle que soit la durée ou la distance du trajet** que vous devez effectuer, vous devez **obligatoirement boucler votre ceinture de sécurité**.
- Conformez-vous toujours à la législation locale du pays où vous circulez.
- La ceinture de sécurité a été étudiée pour la retenue d'**une seule personne**.
- **Ne jamais mettre un enfant sur vos genoux et attacher la ceinture de sécurité** (Les bébés et les enfants ne peuvent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule)
- N'utilisez pas de dispositif permettant d'introduire un jeu dans les sangles (exemple : pince à linge, etc...) car une ceinture de sécurité portée trop lâche, risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Suite à un accident grave, il faut remplacer les ceintures de sécurité qui étaient en service à ce moment. De même si une ceinture est endommagée ou effilochée, il est impératif de la remplacer.
- Si vous devez nettoyer vos ceintures de sécurité, il faut le faire avec de l'eau et du savon. Tout autre produit est prohibé.
- Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident. Les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle du bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.
- Lorsque la ceinture est portée, les sangles ne doivent pas être vrillées.
- Ne pas déplacer la sangle abdominale sous votre bras ou derrière votre dos.
- Les ceintures de sécurité ont été conçues pour être employées par des occupants ayant la taille d'un adulte.
- Ne pas modifier ou transformer les ceintures de sécurité, leurs ancrages sur le châssis ou les sièges du véhicule.
- N'utilisez que les équipements d'origine constructeur.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

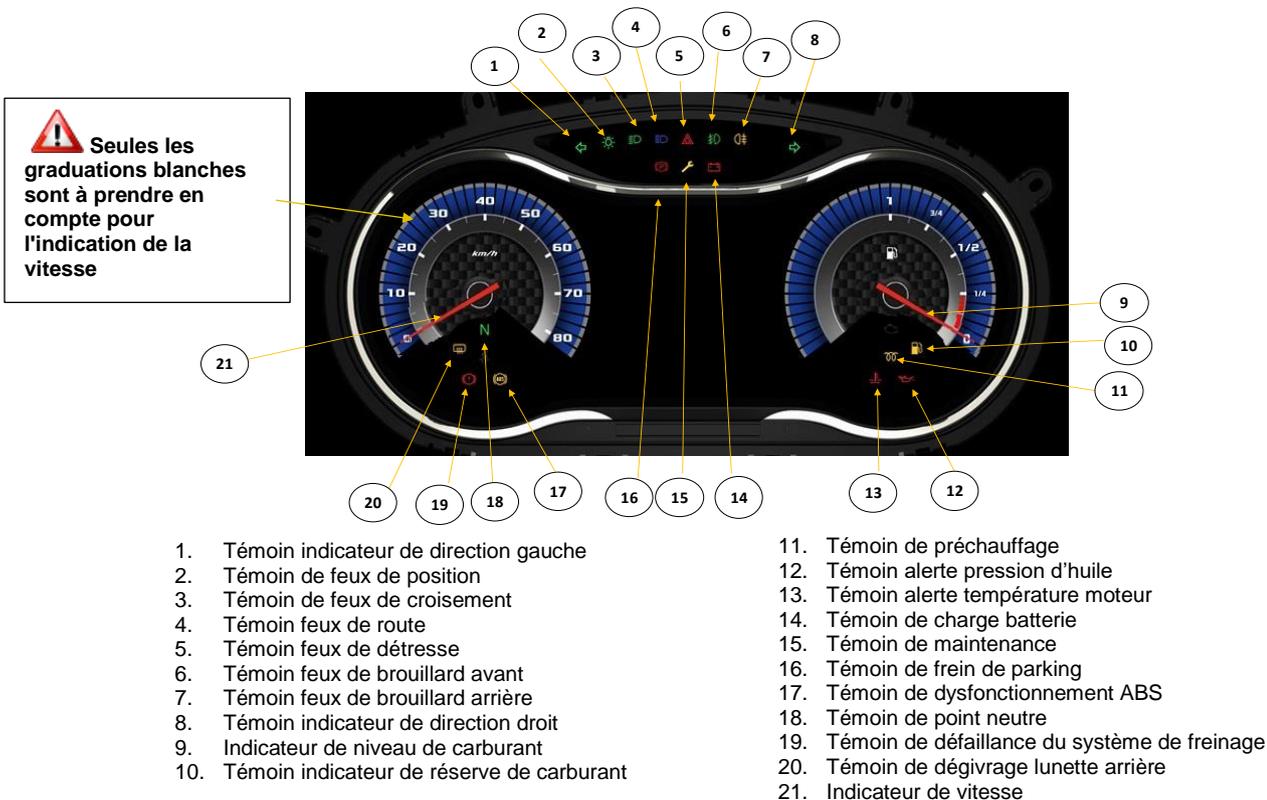
- Ne laissez jamais un enfant ou un animal dans une voiture exposée au soleil, vitres fermées.
- Ne jamais laisser les clés à la portée des enfants, à l'intérieur du véhicule.
- L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.
- Vous devez impérativement respecter les lois en vigueur du pays dans lequel vous circulez en particulier en ce qui concerne les conditions d'âge pour le transport d'enfant aux places avant.
- De façon générale, les enfants de moins de 12 ans, d'une taille inférieure à 1,50 mètres et d'un poids inférieur à 36 kilogrammes, doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.
- Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.
- Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.
- De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec la lettre E suivie d'un numéro, celui du pays où il est homologué et de l'année d'homologation.
- Avant d'utiliser un siège enfant, reculez le siège passager au maximum.

(AGE DE L'ENFANT) POIDS DE L'ENFANT	CATÉGORIE D'HOMOLOGATION DU SIÈGE ENFANT
(naissance à 9 mois environ) poids inférieur à 13 kg	"U" universel (dos à la route uniquement)
(de 9 mois à 3 ans environ) poids de 9 kg à 18 kg	"U" universel
(de 3 ans à 12 ans environ) poids de 15 kg à 36 kg	"U" universel

- Avant d'utiliser un siège pour enfant, assurez-vous que son installation est correcte dans le véhicule. Conformez-vous aux spécifications du fabricant du siège (voir notice d'utilisation fournie avec le siège). Vérifier que la classe d'homologation du siège enfant correspond au poids de l'enfant.
- Dans le cas d'un véhicule équipé d'un siège passager réglable longitudinalement, il est recommandé de le régler en position maxi arrière moins deux crans.

COMBINÉ DE BORD*

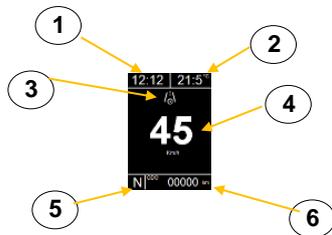
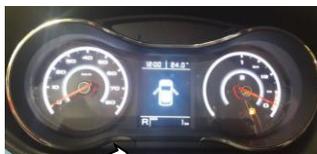
Suivant les versions de véhicules et les options choisies, il existe plusieurs combinés de bord, avec écran TFT central ou LCD (combiné représenté modèle sport).



VERSION AVEC ÉCRAN TFT CENTRAL

Quatre sous-écrans peuvent être affichés successivement en pressant le bouton (gauche) de défilement ou le bouton à l'extrémité du commodo droit (excepté l'écran de réglage qui n'est accessible que par le bouton gauche du combiné)

ZONE VITESSE INFORMATIONS



1. Affichage de l'heure
2. Affichage de la température extérieure
3. Zone information risque de verglas
4. Zone information vitesse ou symboles
5. Affichage position levier de vitesse
6. Affichage totalisateur kilométrage



1- PORTES OUVERTES

1-2 *Symbole porte droite, gauche ou les deux portes ouvertes.*

À l'ouverture d'une, le symbole porte ouverte s'affiche pour une durée maximale de 5 mn si contact OFF



2-SERVICE

À la mise du contact l'affichage du nombre de Kms avant le prochain service



3-RESERVE CARBURANT

Symbole d'information niveau carburant sur zone réserve



4-VITESSE

Affichage digital de la vitesse



5-FREIN DE STATIONNEMENT

Indicateur de frein de stationnement actionné



6-TRIP A

Symbole d'information trajet, remise à zéro manuelle

a: distance parcourue

b: vitesse moyenne

c: temps trajet



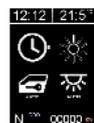
7-TRIP B

Symbole d'information trajet, remise à zéro automatique 15 minutes, après coupure contact.

a: distance parcourue

b: vitesse moyenne

c: temps trajet



8-FONCTION PARAMETRABLES

Symboles de sélection réglage des 4 fonctions



9-DEFAUT ALTERNATEUR

Symbole d'information défaut charge batterie. Se rendre chez son concessionnaire



10-DEFAUT PRESSION HUILE

Symbole d'information défaut pression huile moteur

Stopper immédiatement le moteur

Contacter votre concessionnaire



11-DEFAUT TEMPERATURE

Symbole d'information défaut température eau moteur. Stopper immédiatement le moteur. Contacter votre concessionnaire



12-DEFAUT DE FREINAGE

Symbole d'information défaut freinage (niveau de liquide de frein bas ou frein défaillant)



13-DEFAUT SYSTÈME ABS

Pop-up information défaut ABS « option »



14-DEFAUT DEMARRAGE

Pop-up information boîte de vitesse pas en position neutre. Passer en position neutre pour autoriser le démarrage



15-Etat charge batterie 12 V

Pop-up information batterie accessoire faiblement chargée. Veuillez rouler pour recharger la batterie

FONCTION PROGRAMMABLE

Accès aux réglages

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital
- Véhicule à l'arrêt obligatoire

Etape 2



- Presser une fois la touche gauche du combiné
- Écran trip A

Etape 3



- Presser une deuxième fois la touche gauche du combiné
- Écran trip B

Etape 4



- Presser une troisième fois la touche gauche du combiné
- Écran choix fonctions programmables

Etape 5



- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le symbole de l'horloge passe en surbrillance

Etape 6



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole du rétroéclairage combiné passe en surbrillance

Etape 7



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole verrouillage automatique des portes passe en surbrillance

Etape 8



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole plafonnier passe en surbrillance

Réglage de l'heure

Etape 5-1



- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le symbole de l'horloge passe en surbrillance

Etape 5-2



- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- L'horloge s'affiche, les heures clignotent

Etape 5-3



- Presser la touche droite du combiné
- L'heure s'incrémente heure par heure

Etape 5-4



- Presser la touche gauche du combiné
- Le chiffre des dizaines de minutes clignote

Etape 5-5



- Presser la touche droite du combiné
- les dizaine des minutes s'incrémentent de 10 minutes en 10 minutes

Etape 5-6



- Presser la touche gauche combiné
- Le chiffre des minutes clignote

Etape 5-7



- Presser la touche droite du combiné
- les minutes s'incrémentent minute par minute

Etape 5-8



- Presser la touche gauche du combiné 4 secondes
- Écran choix fonction programmables

Etape 5-9



- Presser la touche gauche combiné
- Retour automatique après 10 sec
- Écran vitesse digital

Réglage rétroéclairage combiné

Etape 6-1



Feux de Position en fonction pour le réglage du combiné

- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le symbole rétroéclairage passe en surbrillance

Etape 6-2



- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le réglage actuel du rétroéclairage s'affiche

Etape 6-3



- Presser la touche droite du combiné
- L'intensité lumineuse s'incrémente du réglage actuel à 10 puis de 0 à 10

Etape 6-4



- Presser 4 secondes sur la touche gauche du combiné
- Écran choix fonction programmable

Etape 6-5



- Presser la touche gauche du combiné
- Retour automatique après 10 sec
- Écran vitesse digital

Activation/désactivation verrouillage auto

Etape 7-1



Le verrouillage auto s'active à partir de 10 km/h. Déverrouillage automatique sur forte décélération.

- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole verrouillage automatique des portes passe en surbrillance

Etape 7-2



- Presser quatre secondes sur la touche gauche du combiné
- Le réglage actuel s'affiche

Etape 7-3



- Presser la touche droite du combiné
- La fonction verrouillage auto passe de ON à OFF

Etape 7-4



- Presser 4 secondes sur la touche gauche du combiné
- Écran choix fonction programmable

Activation / désactivation pilotage progressif et temporisation éclairage plafonnier

Etape 8-1



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole plafonnier passe en surbrillance

Etape 8-2



- Presser quatre secondes sur la touche gauche du combiné
- Le réglage actuel s'affiche

Etape 8-3



- Presser la touche droite du combiné
- La fonction auto du plafonnier passe de ON à OFF

Etape 8-4



- Presser quatre secondes sur la touche gauche du combiné
- Écran choix fonction programmable

Etape 8,5



- Presser la touche gauche du combiné
- Retour automatique après 10 sec
- Écran vitesse digital

Touche externe commodo

Affichage des Trips A et B

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital

Etape 2



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Symbole trip A
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée trajet

Etape 3



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Symbole trip B
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée du trajet

Etape 4



- Presser une fois la touche du externe commodo
- Écran vitesse digital

Remise à zéro des Trips A et B

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital

Etape 2



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Écran trip A
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée trajet

Etape 3



- Presser 5 sec la touche externe du commodo
- Écran trip A
- Raz distance parcourue
- Raz vitesse moyenne
- Raz Durée du trajet

Etape 4



- Presser une fois touche externe du commodo
- Écran trip B
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée du trajet

Etape 5



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Écran vitesse digital
- La remise à zéro du trip B s'effectue automatiquement 15 minutes après la coupure du contact

Acquittement Pop-up Information ou défaut

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital

Etape 2



- Affichage Symbole réserve carburant
- Presser le bouton externe du commodo

Etape 3



- Retour affichage vitesse digital

Etape 4



- Affichage simultanément de plusieurs symboles
- Presser la touche externe du commodo
Autant de fois que de Pop-up à acquitter

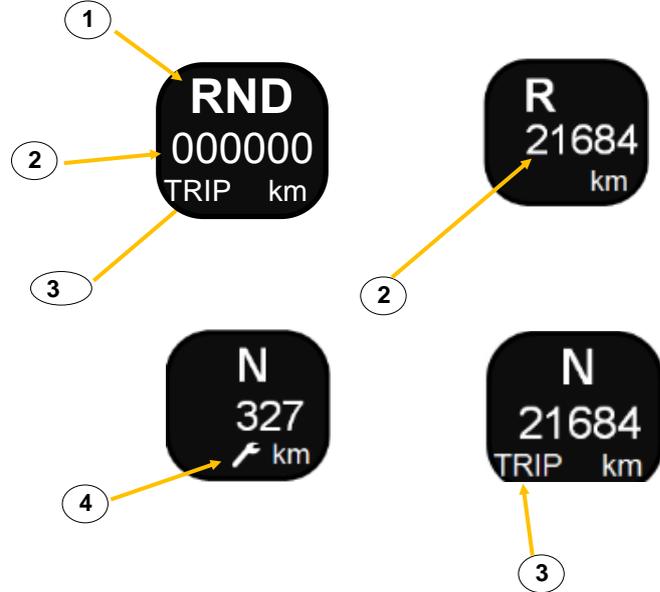
Etape 5



- Retour affichage vitesse digital

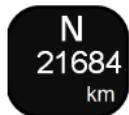
ÉCRAN LCD*

1. Affichage position levier de vitesse *
2. Affichage totalisateur kilométrage
3. Affichage trip journalier
4. Affichage service



Affichage du Trip

Etape 1



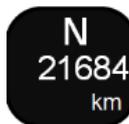
- Clé de contact position ON
- Affichage totalisateur Km

Etape 2



- Presser une fois la touche gauche du combiné
- Affichage trip
- Compteur journalier

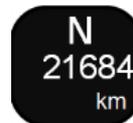
Etape 3



- Presser une fois la touche gauche du combiné
- Affichage totalisateur Km

Remise à zéro du Trip

Etape 1



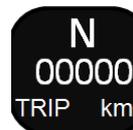
- Clé de contact position ON
- Affichage totalisateur Km

Etape 2



- Presser une fois la touche gauche du combiné
- Affichage trip
- Compteur journalier

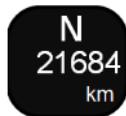
Etape 3



- Presser 4 sec la touche gauche du combiné
- Remis à zéro du trip

Réglage luminosité

Etape 1



Feux de Position en fonction pour le réglage du combiné

- Clé de contact position ON
- Affichage totalisateur Km

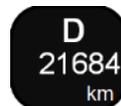
Etape 2



- Donner des impulsions sur la touche droite du combiné pour obtenir la luminosité souhaité

Activation / Désactivation des feux de détresse suite à Freinage d'urgence

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Affichage totalisateur Km

Etape 2



- Désactivation du freinage d'urgence
- Presser sur la touche gauche du combiné jusqu' au bip (attention ! 15 s maximum après la mise du contact pour accéder au réglage)

Etape 3



- Activation du freinage d'urgence
- Presser 15 secondes sur la touche gauche du combiné (1 bip fonction activée)

SIGNIFICATION DES TÉMOINS DE DANGER

-  **Témoin de charge batterie** : Il s'allume sur la position contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en permanence contacter au plus vite le réseau AIXAM.
-  **Témoin de pression d'huile moteur** : Il s'allume sur la position contact et doit s'éteindre impérativement dès que le moteur tourne. S'il s'allume en cours de route, **stopper le moteur immédiatement**. Vérifier votre niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire. S'il reste allumé malgré un niveau d'huile correct, arrêtez votre moteur et contacter au plus vite le réseau AIXAM.
-  **Témoin d'alerte de la température du liquide de refroidissement** : Il s'allume en position contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en cours de route, arrêtez-vous immédiatement. Attendez 30 minutes avant de contrôler le niveau du liquide de refroidissement (risques de graves brûlures). S'il se rallume contacter le réseau AIXAM.
- 
STOP **Témoin de niveau de liquide de frein** : Allumé, il manque du liquide de frein dans le circuit de freinage ou système de freinage défaillant. Risque de dégradation du freinage. Faire l'appoint avec le liquide préconisé et contacter votre distributeur agréé au plus vite.
-  **Témoin de feux de détresse** : commande simultanément et en permanence les 4 feux de direction.

AUTRES INDICATEURS

- | | | |
|--|---|--|
|  Indicateur de clignotant à gauche |  Indicateur de feux de croisement |  Indicateur de frein de parking |
|  Indicateur de clignotant à droite |  Indicateur de feux de route | |
|  Indicateur de point neutre |  Indicateur de feux de brouillard arrière | |
|  Indicateur de réserve carburant |  Indicateur de dégivrage arrière | |
|  Indicateur de feux de position |  Indicateur de préchauffage moteur diesel | |

Usure des plaquettes de frein : lorsque les plaquettes de frein avant sont usées un bruit de frottement apparaît. Cet avertisseur sonore vous indique que les plaquettes doivent immédiatement être remplacées. Risque de dégradation du freinage.

Système de freinage ABS

Votre véhicule peut être équipé d'un système de freinage ABS qui permet de conserver le contrôle de votre voiture indépendamment des conditions d'adhérence.

Une seconde fonction intégrée appelée EBD gère en permanence la répartition avant/arrière de la puissance de freinage.

Lors de l'activation de l'ABS, une sensation de vibration se fait sentir au niveau de la pédale de frein, cette vibration est parfaitement normale et est due au fonctionnement du système.

Ce système de freinage ne vous affranchit pas du respect du code de la route et notamment des distances de sécurité.

Deux témoins au tableau de bord vous indiqueront l'état de votre système de freinage.

Témoin de défaut général rouge : allumage systématique lors de la mise du contact et extinction automatique si absence de défaillance.



Témoin ABS : il s'allume à la mise sous contact et s'éteint quelques secondes après pour vous assurer que le système est opérationnel.



Si ce voyant s'allume en roulant, veuillez passer chez le distributeur AIXAM le plus proche ; la fonction ABS est inopérante et donc il y a risque de blocage des roues. Par contre la fonction EBD est en ordre de marche.

Témoin défaut général et témoin ABS : ces deux voyants s'allumeront en cas de dysfonctionnement sévère de votre système de freinage. Les fonctions ABS et EBD sont inopérantes.



Veillez arrêter votre véhicule dès que possible et appeler le distributeur le plus proche

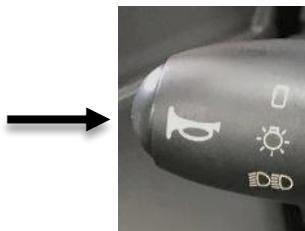
COMMANDE DE CHANGEMENT DE DIRECTION



- Appuyer sur le levier avant de tourner à gauche.
- Soulever le levier avant de tourner à droite. Pour un changement de direction, enclencher la commande au-delà du point dur ; retour automatique et arrêt avec le volant. Sur certaines versions une impulsion sur le comodo entraîne 3 clignotements automatiques dans la direction choisie

Pour votre sécurité, nous vous rappelons de toujours anticiper vos manœuvres suffisamment à l'avance en les indiquant clairement.

AVERTISSEUR SONORE



Appuyer sur l'extrémité de la commande

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



 Tous feux éteints

 Feux de position
Tourner la commande vers l'avant

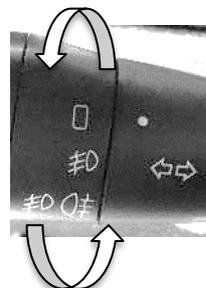
Feux de croisement/route
Inversion feux croisement / route, tirer la commande à fond vers vous.

Avertisseur optique

Par impulsions en tirant vers vous.

NOTE : Lors de l'ouverture des portes après l'arrêt du véhicule un signal sonore vous indique que vous n'avez pas éteint vos feux. Eteindre vos feux lorsque vous quittez le véhicule est important pour éviter la décharge de la batterie de démarrage, source d'éventuels problèmes de démarrage ultérieurs.

COMMANDE FEUX DE BROUILLARD



 Feux éteints

 Feux de brouillard arrière
Tourner la commande vers l'avant

 Feux de brouillard avant
Tourner la commande vers l'avant

COMMANDE DÉGIVRAGE VITRE ARRIÈRE*



Pour l'actionner, activer la commande. Celui-ci fonctionnera pendant 12 minutes

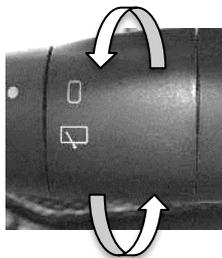
ESSUIE-GLACE, LAVE-VITRE AVANT*

- En descendant le levier, l'essuie-glace fonctionne une fois.
- En levant le levier :
 1. Intermittence
 1. Petite vitesse
 2. Grande vitesse



En tirant le levier à vous, vous actionnez le lave-vitre.

ESSUIE-GLACE ARRIÈRE*



-  Essuie-glace arrière arrêté
-  Essuie-glace arrière en fonction
Tourner la commande vers l'avant

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR*



Position Milieu. Pas d'éclairage.

Position avancée (vers l'avant du véhicule) : Eclairage si porte ouverte (temporisation en option)

Position reculée vers (l'arrière du véhicule) : Eclairage permanent

Mode temporisée : Lors de l'ouverture d'une porte, l'éclairage intérieur s'allume progressivement et reste allumé pendant 30 secondes. Lors de la fermeture d'une porte ou suite à la mise du contact, l'éclairage reste allumé pendant 10 secondes tout en s'éteignant progressivement.



Avant de quitter le véhicule assurez-vous que le plafonnier ne reste pas allumé. S'il reste allumé en permanence, il décharge la batterie de démarrage. Le démarrage du véhicule deviendrait alors impossible.

FEUX DE DÉTRESSE

Commande simultanément et en permanence les quatre feux de direction.

A n'utiliser qu'en cas de danger. Lorsque le véhicule roule, suite à une décélération brutale (cas d'un freinage brutal) les feux de détresse s'activent automatiquement pendant 10 secondes

* suivant version



INVERSEUR DE MARCHÉ

Le levier inverseur est équipé d'une bague permettant d'actionner le passage de vitesse.



Pour sélectionner un rapport, il faut que :

- le véhicule soit **totalemt immobilisé**
- le moteur soit au ralenti



Pour passer en marche avant ou marche arrière :

- soulever la bague **1**
- pousser le levier vers le sens désiré
- relâcher la bague une fois la vitesse enclenchée **2**



Ne jamais forcer le passage en marche avant ou marche arrière sans avoir au préalable soulevé la bague cela endommagerait irrémédiablement votre véhicule.

FREIN DE STATIONNEMENT



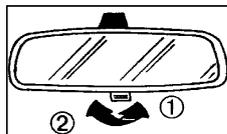
1. Pour serrer le frein, tirer sur le levier à fond sans appuyer sur le bouton à l'extrémité de la poignée.
2. Pour desserrer, tirer légèrement sur le levier, en appuyant sur le bouton et rebaisser le levier.



Ne pas stationner le véhicule dans une pente supérieure à 15% et poser une cale contre une roue en cas de stationnement en pente de longue durée.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le levier situé sur la partie inférieure est utilisable pour réduire l'éblouissement des phares des véhicules suivants en conduite de nuit



1. Normal
2. Anti éblouissement*

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur avec le bouton levier.



1. Réglage vers le haut
2. Réglage vers le bas
3. Réglage vers la droite
4. Réglage à gauche

CHAUFFAGE – VENTILATION

Le chauffage n'est efficace que si le moteur tourne. Les performances de l'appareil de chauffage dépendent directement de la température du liquide de refroidissement. Il est donc souhaitable de n'utiliser le chauffage que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement. Par temps froid, il est inutile de démarrer son moteur et de le laisser tourner au ralenti plusieurs minutes avant de partir car le chauffage ne fonctionne pas sur le régime de ralenti.

1. Commutateur de gauche

En tournant celui-ci sur la droite, vous augmentez la température de l'air chaud pulsé dans l'habitacle.

2. Commutateur de ventilation

0. Arrêt de la ventilation mécanique
1. Petite vitesse
2. Vitesse intermédiaire
3. Grande vitesse

3. Commutateur de direction d'air

En tournant vers la gauche, vous augmentez le flux d'air dirigé sur les pieds, en tournant vers la droite le flux d'air est dirigé vers le haut pour obtenir le désembuage du pare-brise. Pour obtenir un désembuage maximum fermer les deux aérateurs centraux.

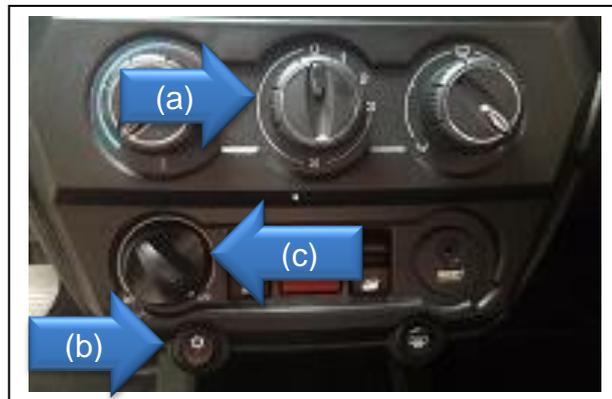


← **RÉGLAGE AÉRATEURS**

Diriger le flux d'air en manipulant les ailettes et en tournant la bouche.
Basculer les ailettes pour stopper le flux.

Fonctionnement de la climatisation :

- Mettre la ventilation en route (a).
- Appuyer le bouton de mise en route de la climatisation (b).
- Ajuster la recirculation d'air pour optimiser l'efficacité de la climatisation (c).
- La recirculation peut être aussi utilisée pour améliorer l'efficacité du chauffage ou pour prévenir de pollution extérieure par exemple avant d'entrer dans un tunnel.
- Attention le fait de mettre la recirculation sur la position MAX peut entrainer de la condensation à l'intérieur du véhicule, principalement sur le parebrise.
- La climatisation doit être révisée tous les 2 ans.
- Le type de gaz est le R 134 A – quantité 400 grammes.



CONSEILS D'UTILISATION :

Stationner à l'ombre pour réduire le besoin en climatisation pour rafraîchir l'habitacle.

Ouvrir les fenêtres, avant d'enclencher le système de climatisation, pour évacuer le maximum de chaleur et ensuite les refermer dès qu'on le met en fonctionnement.

Ne pas orienter les aérateurs directement vers la tête pour éviter les maux de gorge.

Pour assurer une bonne lubrification du système, limiter les fuites de réfrigérant et maintenir en bon état le système de climatisation, faire fonctionner la climatisation régulièrement au moins 15 minutes par semaine et quelle que soit la température extérieure.



Pour toute intervention sur un système de climatisation contenant du fluide frigorigène et nécessitant la vidange ou l'ouverture du circuit, il est obligatoire que la personne détienne une « Attestation d'aptitude » et que l'établissement dans lequel elle travaille détienne une « Attestation de capacité ».

Il est interdit de rejeter du fluide frigorigène dans l'atmosphère.

L'air qui entre dans l'habitacle est refroidi et asséché par condensation de l'humidité qu'il contenait. Il est donc normal de trouver de l'eau qui s'écoule en dessous du véhicule lorsque le système de climatisation est en fonctionnement.

Prise 12V



Une prise 12V peut être utilisée pour brancher des appareils externes (chargeur, GPS,...)

ALLUME-CIGARE, CENDRIER (accessoire SAV uniquement)



CENDRIER

Le cendrier est de type nomade, il peut s'enlever et se déplacer selon votre guise.

ATTENTION : Lorsque vous videz le cendrier, assurez-vous qu'il n'y a pas de cendre incandescente risquant de créer un incendie.



ATTENTION :

- Tenir l'allume-cigare par le bouton, ne pas toucher l'enveloppe métallique (risque de brûlures)
 - Ne pas utiliser un allume-cigare non d'origine (risque d'incendie)
 - Si l'allume-cigare ne ressort pas au bout de 30 secondes, celui-ci est défectueux : le ressortir rapidement (risque d'incendie).
 - En aucun il ne faut brancher un appareil de maintien ou de recharge de batterie (ex : chargeur ou booster de batterie) sur la prise 12V ou la prise allume cigare (risque d'incendie)
-

UTILISATION D'UN ECRAN MULTIMEDIA*

En option votre véhicule peut être équipé d'un écran multimédia. Vous devez impérativement vous conformer aux instructions d'utilisation décrites dans le manuel utilisateur du fournisseur de cet accessoire qui vous a été remis à la livraison de votre véhicule équipé de cette option.

PRIORITE A LA CONDUITE



L'utilisation d'un écran multimédia par le conducteur en roulant est formellement interdite. Conformément à l'article **R.412-6** du code de la route « *Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent [...]* »

Lorsque le véhicule est en mouvement, l'attention du conducteur ne doit en aucun cas être détournée par l'utilisation d'une application (vidéo, photo, média, internet, téléphone, messagerie, ...) qui pourrait être utilisée par l'un des occupants du véhicule.

Pour une conduite en toute sécurité, maintenez le volume aussi bas que possible afin de rester attentif au trafic ainsi qu'aux conditions climatiques

En cas de dysfonctionnement de votre écran multimédia, prenez contact avec votre Réparateur Agréé. En aucun cas, ne tentez de démonter l'appareil vous-même.

UTILISATION D'UN SYSTEME DE NAVIGATION

Vous pouvez être amené à utiliser un système de navigation (type GPS).

Ces systèmes constituent des aides à la navigation et ne peuvent en aucun cas se substituer au Code de la Route.

La plupart des systèmes de navigation ne tiennent pas compte des spécificités liées à l'utilisation de nos véhicules (ex : interdiction d'emprunter les voies rapides et autoroutes) et nécessitent des mises à jour fréquentes. Il faudra donc être particulièrement vigilant lors de l'utilisation de ce type de système d'aide à la navigation et toujours respecter la signalisation en vigueur ainsi que le Code la Route.

TELEPHONE AU VOLANT

L'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit (article R 412-6-1 du Code de la Route)

* Suivant version

Dispositif ANTIVOL* par Alarme périmétrique

Les Critères de déclenchement sont :

- ⇒ Porte conducteur ouverte
- ⇒ Porte passager ouverte
- ⇒ Mise du contact

(Attention : cette alarme n'assure pas de protection contre l'ouverture du hayon)

Armement de l'alarme :



1. Portes fermées
2. Appui sur le bouton verrouillage de la télécommande
→ Verrouillage des portes (un clignotement long)
3. Nouvel appui sur le bouton verrouillage de la télécommande
→ Armement de l'alarme (deux clignotements très rapides)

Désarmement de l'alarme :



1. Appui sur le bouton de déverrouillage de la télécommande (deux clignotements rapides)
2. Déverrouillage des portes

Désarmement d'urgence (ex. : cas d'un véhicule fermé et alarme armée mais pile télécommande H.S.) :

1. Déverrouillage de la serrure conducteur en utilisant la clé
2. Ouverture de la porte
3. Déclenchement des avertisseurs sonores et lumineux
4. Porte ouverte, mettre le contact et appuyer (5 sec) sur le bouton de verrouillage centralisé situé sur la planche de bord jusqu'à l'arrêt des signaux.



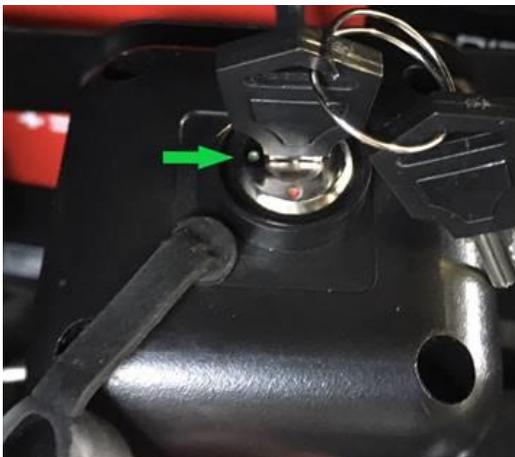
* Suivant version

Fonction autoprotection sirène :

La sirène dispose d'une batterie intégrée protégeant contre une coupure de son alimentation. Si elle est activée, et dans le cas où les fils seraient coupés, l'avertisseur sonore sera déclenché.

La sirène se situe sous le capot, fixée au compartiment batterie.

1. Activation fonction autoprotection par rotation de la clé fournie face à la position « . » (point vert) :



2. Désactivation de la fonction autoprotection par rotation de la clé fournie face à la position « . » (point rouge) :



1. CARBURANT À UTILISER

Le type de carburant diesel est inscrit sur le véhicule : une étiquette à proximité immédiate du bouchon de remplissage avec le symbole



Le moteur n'est pas homologué pour une utilisation avec du diesel bio (FAME)



Lorsque vous faites le plein du réservoir de votre voiture, il est interdit d'utiliser un téléphone portable, faites très attention à ce que le carburant n'entre pas en contact avec les éléments de carrosserie. Si un tel incident survient, nous vous demandons de laver immédiatement à grande eau les pièces de carrosserie concernées et ensuite de les essuyer à l'aide d'un chiffon doux.

2. RAVITAILLEMENT

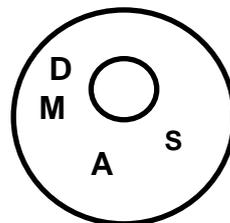


1. Arrêt du moteur avant de faire le plein.
2. Déposer le bouchon de réservoir après l'avoir préalablement déverrouillé
3. Introduire le pistolet et remplir
4. Après la première interruption automatique du pistolet, ne pas poursuivre le remplissage plus de 5 secondes.
5. Retirer le pistolet
6. Mettre le bouchon et verrouiller.



Attention : le carburant est un produit inflammable et explosif. Écarter toute flamme. Interdiction de fumer.

CONTACT COMMANDE DE DÉMARREUR



S : STOP ANTIVOL

Pour débloquer la direction, manœuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé sans forcer.

A : ACCESSOIRES

M : MARCHÉ

Le contact est mis. Ne pas laisser dans cette position lorsque le moteur est arrêté. Décharge possible de la batterie.

D : DÉMARRAGE

Démarrage, une fois la clé dans cette position

MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU MOTEUR

- Vérifier avant tout que le frein à main soit serré et que le levier inverseur soit sur la position Neutre. Vérifier qu'aucun objet ne risque d'entraver le fonctionnement des pédales.
- Amener la clé sur la position "contact" et attendre que le voyant de préchauffage s'éteigne. Vérifier que les témoins de danger se sont bien allumés temporairement (voir pages combiné de bord)
- Démarrer le moteur en amenant la clé sur la position "démarreur". Relâcher la clé. Ne pas accélérer pendant cette opération ou légèrement par temps très froid.
- Pour arrêter le moteur, ramener la clé sur la position "antivol".

CONSEIL DE CONDUITE

Avant le départ, vérifier :

- le bon réglage des rétroviseurs
- le réglage de votre siège
- le niveau de carburant

Mettre et ajuster votre ceinture de sécurité.

Conduire avec un seul pied pour éviter d'enfoncer les deux pédales (frein et accélérateur en même temps), ce qui équivaldrait à accélérer et freiner en même temps, donc user prématurément les freins et tous les organes de transmission.



Il est indispensable de ne pas aller au-delà de la vitesse maxi du véhicule et de limiter volontairement sa vitesse en descente en utilisant les freins mécaniques.

Si vous cherchez à monter sur un trottoir, ne le faire que sur les parties abaissées, sinon vous risquez de dérégler le train avant et entraîner une usure prématurée des pneumatiques.



Les barres de toit du véhicule Crossline sont des enjoliveurs et ne servent pas à transporter de charge.

En cas de non-respect de cette consigne, la responsabilité d'AIXAM-MEGA ne saurait être engagée pour toute détérioration ou accident engendrer par le transport de quelconque objet sur le toit d'un Crossline.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE



ATTENTION

Les produits chimiques peuvent être dangereux. Certains sont toxiques, d'autres s'enflamment à proximité d'une flamme ou si on les utilise sur une partie du véhicule encore chaude. Dans un local mal ventilé, l'inhalation des vapeurs de certaines substances peut entraîner un malaise ou une intoxication. Pour tout produit chimique, lire le mode d'emploi sur le bidon avant usage. Si on utilise le produit dans un local, ouvrir portes et fenêtres.

Les produits contenant les composants suivants sont interdits pour l'entretien du véhicule :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| - Essence | - Benzine |
| - Naphta | - Acétone |
| - Tétrachlorure de carbone | - Diluant à peinture |
| - Essence de térébenthine | - Diluant pour vernis |
| - Diluant pour vernis à ongles | - Etc.... |

Ces produits sont dangereux et risquent d'endommager le véhicule.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

- Dépoussiérer l'habitacle à l'aide d'un aspirateur.
- Laver les éléments plastique avec de l'eau et du savon. Ne jamais utiliser de produits chimiques.
- Pour les sièges et les moquettes, utiliser les produits vendus dans le commerce pour cet usage.

NETTOYAGE DU VEHICULE

Laver immédiatement le véhicule à l'eau douce s'il a été exposé à des souillures susceptibles de favoriser la corrosion notamment :

- Eau de mer, embruns, produits chimiques utilisés pour dégeler les routes en hiver.
- Saie et poussière, poudre de fer dans les fumées d'usine, produits chimiques (substances acides, basiques, goudrons, etc...).
- Fientes d'oiseaux, débris d'insectes, résine d'arbre, etc...

La présence d'humidité ou de sel de déneigement dans le système de freinage peut entraîner une distance de freinage plus longue aussi évitez tout freinage violent après le lavage du véhicule et faites sécher les plaquettes en effectuant des freinages prudents.

LAVAGE

- Utiliser uniquement de l'eau et du savon liquide.
- Éviter de le faire en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Ne pas faire passer le véhicule dans les lavages automatiques à brosses.
- Ne pas projeter d'eau dans l'habitacle



Il est rigoureusement interdit d'utiliser de nettoyeur haute pression

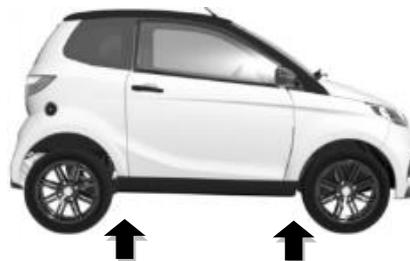
NETTOYAGE DES VITRES

Laver les vitres avec de l'eau et du savon ou avec un nettoyant spécial pour le verre en prenant garde que celui-ci ne soit pas au contact de la carrosserie.

EN CAS DE CREVAISON

De série le véhicule est équipé d'un kit de réparation (pensez à renouveler le produit d'étanchéité après chaque réparation). Suivre les instructions fournies avec le kit.

Dans le cas où le véhicule est équipé d'une roue de secours temporaire celle-ci est située sous le coffre arrière dans un panier. A l'intérieur de celui-ci se trouve une boîte contenant le cric. La clé servant à démonter les roues est fixée sous le siège droit.



CHANGER UNE ROUE EN CAS DE CREVAISON

- Mettre le véhicule sur un terrain plat et résistant.
- Mettre le frein de stationnement (au besoin caler le véhicule).
- Prendre la clé sous le siège droit et desserrer le panier de **roue de secours à usage temporaire** (vis située à l'entrée du coffre arrière).
- Sortir la roue de secours ainsi que le cric de sa boîte.
- À l'aide de la clé débloquer les 4 écrous de la roue concernée.

- Placer le cric sous la voiture en prenant garde que celui-ci soit positionné sur le longeron extérieur et non pas sous le plancher.
- Lever le véhicule en tournant la manivelle de sorte que la roue échappe du sol.
- Retirer les écrous de la roue et sortir la roue.
- Fixer la roue de secours temporaire en procédant en sens inverse (**couple de serrage : 50 N.m +/- 10**). Bloquer les écrous après avoir redescendu le véhicule.
- Remettre la roue endommagée dans le panier et bien refixer celui-ci.
- Regagner rapidement l'atelier de réparation le plus proche, faire réparer la roue endommagée et vérifier les pressions de gonflage.



La roue de secours peut être d'une dimension différente des autres roues du véhicule. Vous devez respecter la vitesse indiquée sur l'étiquette.

ÉTAT DES PNEUS

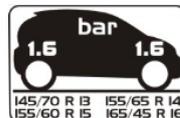


Il est impératif de contrôler régulièrement l'état de vos pneumatiques.

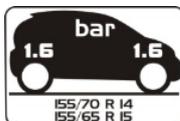
Des « indicateurs d'usure » sont disposés au fond des sculptures des pneus de première monte, perpendiculairement au sens de roulement.

Procéder au remplacement des pneus dès que les indicateurs d'usure sont atteints.

PRESSION ET GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (BAR)



Tous modèles sauf Crossline et Crossover avec extension d'ailes



Seulement modèle Crossline et Crossover avec extension d'ailes

La pression de vos pneumatiques agit directement sur votre sécurité et sur la consommation de votre véhicule.

Elle doit être vérifiée régulièrement (une fois par semaine) et avant chaque trajet elle doit être ajustée, si nécessaire

Chaque essieu avant et arrière doit être équipé de pneumatiques identiques, c'est-à-dire de même marque, du même type, de la même structure, de mêmes dimensions, de même indice de charge et de même indice de vitesse.

Les dimensions homologuées pour votre Aixam sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques collée sur l'encadrement de porte. L'indice de charge doit être supérieur à « 60 ». L'indice de vitesse doit être supérieur à « J ».

BATTERIE



Vis de fixation

Tous les composants électriques de votre véhicule sont alimentés par une batterie 12V située sous le capot moteur.

Cette batterie est rechargée par le biais d'un alternateur. La recharge de la batterie accessoires n'est donc active que si la clé de contact a été activée et le moteur en fonctionnement.

Si la tension de la batterie est trop basse, le véhicule ne démarrera pas. Il faut donc veiller à utiliser correctement les équipements électriques. Le rajout d'équipements non prévus par le Constructeur est strictement interdit et doit faire l'objet d'un accord du Constructeur.



N'intervenez vous-même sur cet équipement que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et que si vous disposez des outils adéquats. Si tel n'est pas le cas confiez l'intervention à votre distributeur agréé.

Accès : ouvrir le capot et fixer sa béquille dans le logement prévu.

- Si vous désirez démarrer à partir d'une autre batterie. Vérifiez que la batterie de secours soit bien une batterie 12V. Connectez une extrémité du câble rouge à la borne (+) de votre batterie en panne, puis l'autre extrémité à la borne (+) de la batterie de secours. Connectez une extrémité du câble noir ou vert à la borne (-) de la batterie de secours puis l'autre extrémité à une partie métallique du châssis de votre véhicule (masse). Démarrez le véhicule dépanneur et attendez quelques minutes. Mettez le contact et vérifiez que le combiné est bien éclairé.

Débranchez les câbles, en procédant en sens inverse. Fermez le capot.

La durée de vie d'une batterie est directement influencée par différentes variables (conditions de roulages, activation d'équipements électriques,...) Dans certains cas extrêmes (ex : roulage inférieur à 10km) la batterie ne pourra pas être rechargée du fait du fonctionnement normal du véhicule.

Dans ce cas vous devez impérativement brancher votre batterie sur un chargeur.



Si vous désirez recharger votre batterie avec un chargeur (que vous pourrez commander auprès de votre distributeur AIXAM), il est impératif de démonter celle-ci de la voiture et de la faire charger dans un local aéré en utilisant un chargeur adapté.

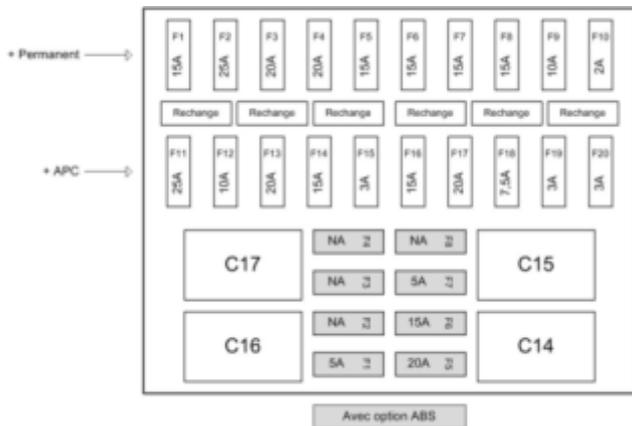


Recyclage des batteries et piles:

confiez vos batteries et piles (télécommande et sirène d'alarme) usagées à un professionnel du recyclage. Ne pas les stocker dans des lieux non adaptés et non isolés et ne pas les abandonner dans la nature.

BOÎTIER FUSIBLES moteur KUBOTA Z482 et Z602 (sauf fusible F1 non utilisé)

ATTENTION : Lorsque vous remplacez un fusible, toujours respecter l'ampérage (risque d'incendie).



Suivant les versions le nombre de relais peut varier.

AFFECTATION RELAIS :

Position	Affectation
C14	Relais de démarrage
C15	Relais de préchauffage
C16	Relais arrêt moteur
C17	Relais dégivrage lunette arrière

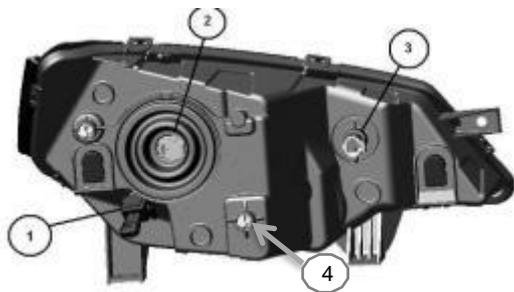
Relais accolé à la boîte fusibles :

Position	Affectation
C13	Relais de ventilation moteur

AFFECTATION FUSIBLES:

Position	Calibre	Couleur	Affectation
F1	15A	BLEU	Ventilation moteur
F2	25A	BLANC	Fermeture centralisée Vitres électriques
F3	20A	JAUNE	Dégivrage lunette arrière
F4	20A	JAUNE	Arrêt moteur
F5	15A	BLEU	Avertisseur sonore Autoradio Fermeture centralisée Boîtier commande vitres
F6	15A	BLEU	Feux de route
F7	15A	BLEU	Feux de croisement
F8	15A	BLEU	Feux de position Feux de brouillard arrière
F9	10A	ROUGE	Feux de détresse Combiné de bord
F10	2A	GRIS	Plafonnier
F11	25A	BLANC	Vitres électriques
F12	10A	ROUGE	Prise 12V
F13	20A	JAUNE	Essuie/Lave glace avant
F14	15A	BLEU	Chauffage / Ventilation habitacle
F15	3A	ROSE	Feux diurnes (DRL)
F16	15A	BLEU	Radar de recul - Feux de recul Essuie-glace arrière
F17	20A	JAUNE	Préchauffage bougies
F18	7,5A	MARRON	Feux stop
F19	3A	ROSE	Alternateur Relai préchauffage bougies
F20	3A	ROSE	Combiné de bord Fermeture centralisée Relai de dégivrage arrière

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE DE PHARE



1. Ampoule de feu de position

- Faire pivoter le support ampoule d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Enlever l'ampoule en tirant sur celle-ci pour la remplacer.
- Remettre le support ampoule en faisant attention que les détrompeurs (un gros, un petit) se situent bien en face des échancrures correspondantes sur le dos du projecteur.
- Faire pivoter celui-ci d'un quart de tour vers la droite en appliquant une pression afin de faire plaquer le joint.

2. Ampoule feu de croisement, feu de route

- Enlever le capot du projecteur. Pour déverrouiller, appuyer sur le clip supérieur et le retirer.
- Enlever la bonnette d'étanchéité de la face arrière du projecteur et en tirant dessus, l'ôter du culot de l'ampoule.
- Appuyer sur le fil de verrouillage de l'ampoule en le faisant glisser sur la droite et le rabaisser.
- Sortir l'ampoule.
- Reposer la nouvelle ampoule en s'assurant que les ergots de celle-ci rentrent bien dans leurs logements (ne pas toucher avec les doigts la partie en verre de l'ampoule).

- Rabattre le fil de verrouillage de celle-ci et presser dessus en le faisant glisser sur la gauche.
- Repositionner la bonnette d'étanchéité sur le culot de l'ampoule.
- Emboîter la bonnette sur la face arrière du projecteur.
- **ATTENTION** : bien s'appliquer à faire les deux opérations précédentes, sinon de l'eau pourra pénétrer dans le projecteur et l'endommager.
- Emboîter le capot de protection sur la bonnette en faisant attention que l'échancrure permettant le passage du faisceau électrique soit bien verticale, sinon le clip ne pourra pas s'engager et vous risquez de perdre le capot.

3. Ampoule de feu de direction

- Faire pivoter le support ampoule d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Appuyer sur l'ampoule en la faisant pivoter sur la gauche et la sortir.
- Mettre la nouvelle ampoule sur le support en alignant les ergots de celle-ci face aux échancrures du support, appuyer sur celle-ci en la faisant pivoter sur la droite.
- Remettre le support ampoule sur le projecteur en positionnant les ergots de celui-ci (un gros, un moyen, un petit) face aux bonnes échancrures du projecteur.
- Appuyer sur le support ampoule et le faire pivoter d'un quart de tour sur la droite.

4. Réglage de la hauteur du faisceau

En fonction de l'état de charge du véhicule il peut être nécessaire de modifier la hauteur du faisceau d'éclairage. La molette de réglage est indiquée par le repère 4 sur la vue arrière du phare.

A vide : -1% (réglage sortie d'usine)

A ½ charge : Tourner la molette d'un tour (sens anti horaire)

A pleine charge : Tourner la molette de 2 tours (sens anti horaire)

Revenir à la position initiale lorsque le véhicule est à vide en tournant la molette dans le sens horaire.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE DE FEU ANTI-BROUILLARD AVANT



Enlever le support ampoule en le faisant pivoter sur la gauche. L'ampoule fait partie intégrante du support.

Reposer le support ampoule en faisant attention que les ergots de fixation correspondent à ceux de la face arrière du projecteur et le faire pivoter sur la droite.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE DE FEU ARRIÈRE

1. Sur hayon (feux antibrouillards arrière et recul) :

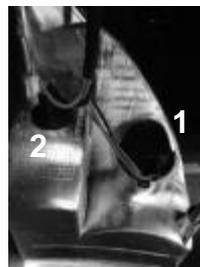


Démonter le feu en dévissant les deux vis de fixation
Remplacer l'ampoule

2. Sur coque (feux stop/arrière/clignotant) :



Oter le cache situé à l'intérieur du véhicule.



- Dévisser les deux vis de fixation du feu
- Sortir celui-ci et changer l'ampoule

1. Ampoule de feu arrière et de feu stop
2. Ampoule de clignotant

REPLACEMENT DU SYSTEME D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Déclipser l'éclairage intérieur du plafonnier pour remplacer l'ensemble intérieur .



NIVEAU D'HUILE MOTEUR

Tous les moteurs consomment une certaine quantité d'huile. Il est donc important de vérifier le niveau d'huile à intervalle régulier.

Faire cette vérification avec le moteur chaud et à l'arrêt. Stationner le véhicule sur une surface plane et arrêter le moteur. Attendre quelques instants pour permettre à l'huile de rejoindre le carter d'huile, ceci afin de mesurer la quantité exacte.



↑ ↑
MIN MAX

Retirer la jauge une première fois et l'essuyer avec un chiffon propre. La remettre en la poussant au maximum.

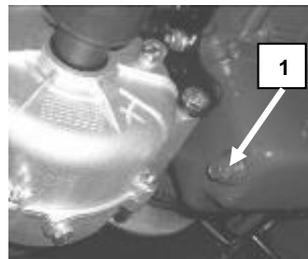
Puis la ressortir et lire la quantité d'huile apparaissant entre les deux repères MIN et MAX. Si le niveau de l'huile est inférieur à la limite maximum, retirer la protection moteur et le

bouchon de remplissage OIL et faire l'appoint avec de l'huile spécifiée (page lubrifiant).

Bien refermer le bouchon de remplissage.

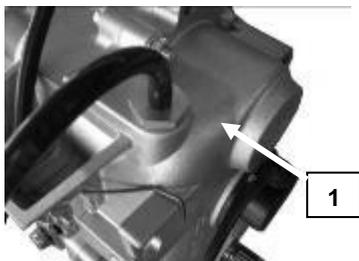


TOUS LES 5000 km, VIDANGE DE L'HUILE

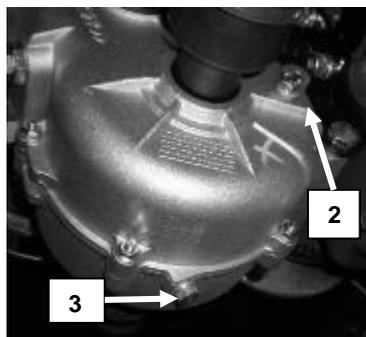


- Le moteur doit être chaud
- Retirer le bouchon de remplissage "OIL".
- Dévisser le bouchon de vidange "1" et laisser s'égoutter l'huile (ne pas attendre que les dernières gouttes sortent)
- Remplacer le joint de vidange et resserrer le bouchon de vidange.
- Remplir d'huile le moteur (quantité voir page lubrifiant)
- Vérifier que le niveau soit correct avec la jauge d'huile.
- Bien refermer le bouchon de remplissage.

NIVEAU HUILE PONT INVERSEUR



1. Bouchon de remplissage



2. Vis de niveau
3. Bouchon de vidange

Tous les 10000 km, faire la vidange de l'huile du pont inverseur

Opération à effectuer après s'être servi du véhicule.

Bien respecter la quantité d'huile (voir page lubrifiant)



Faire l'appoint avec du liquide lave-glaces **sans alcool** en utilisant la goulotte de remplissage "4".



L'utilisation de produits à base d'alcool est interdite car ils pourraient endommager les pièces plastiques

NIVEAU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



- Le niveau doit se trouver entre les deux repères.
- Faire l'appoint si nécessaire



L'ouverture du bocal doit se faire moteur froid afin d'éviter tout risque de brûlure. Veiller à bien revisser le bouchon après ouverture (risque de fuites et casse moteur potentielle)

NB : il est conseillé de remplacer le liquide de refroidissement tous les deux ans ou 20000km et d'en contrôler le niveau tous les ans ou 2500km au premier des deux termes atteints.

NIVEAU LIQUIDE DE FREIN



- Le niveau doit se trouver entre les deux repères.
- Faire l'appoint si nécessaire

NB : il est conseillé de remplacer le liquide de freins tous les ans.



Si du liquide de frein déborde lors du remplissage veillez à bien essuyer le trop plein

RECOMMANDATION POUR LE RODAGE

Pour la période de rodage des premiers 1000 kilomètres, conduire le véhicule en respectant les précautions suivantes, afin de lui assurer une longue vie, avec une conduite économique et un bon niveau de performances.

- Ne pas conduire le véhicule à grande vitesse.
- Évitez les démarrages rapides, les accélérations, les freinages trop fréquents. Noter qu'il faut respecter les vitesses indiquées par la signalisation.

CONVENTION AIXAM-MEGA ASSISTANCE

La présente convention d'assistance définit les conditions générales du contrat d'assistance AIXAM-MEGA ASSISTANCE.

Elle détermine les prestations qui seront garanties et fournies par EUROP ASSISTANCE FRANCE, entreprise régie par le code des assurances, aux bénéficiaires de la présente convention.

SOMMAIRE

ARTICLE PRÉLIMINAIRE. DÉFINITIONS	57
ARTICLE 1 -DURÉE DE LA COUVERTURE AIXAM-MEGA ASSISTANCE.....	58
ARTICLE 2 -LIMITES TERRITORIALES.....	58
ARTICLE 3 -MODALITÉS D'INTERVENTION.....	58
ARTICLE 4 -MODALITÉ D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS	58
ARTICLE 5 -PRESTATIONS DE AIXAM-MEGA ASSISTANCE	59
ARTICLE 6 -EXCLUSIONS GÉNÉRALES	59
ARTICLE 7 -CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES	60
ARTICLE 8 -SUBROGATION	60
ARTICLE 9 -PRESCRIPTION.....	60
ARTICLE 10 -AUTORITE DE CONTRÔLE	60

ARTICLE PRÉLIMINAIRE. DÉFINITIONS

Les expressions ci-dessous ont dans la présente convention d'assistance, les significations suivantes :

> AIXAM-MEGA ASSISTANCE

Par AIXAM-MEGA ASSISTANCE on entend EUROP ASSISTANCE FRANCE, Société anonyme au capital de 14760000 euro. Entreprise régie par le code des assurances, R.C.S. Nanterre B 403 147903, Siret 403 14790300013, sise 1 promenade c la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS.

> VÉHICULE

Par véhicule, il faut entendre tout véhicule neuf, immatriculé en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco, faisant l'objet d'un contrat de vente auprès de la société AIXAM-MEGA 'et de ses distributeurs.

> DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION

Par date de première mise en circulation, il faut entendre la date de première mise en circulation qui apparaît sur la carte grise du véhicule.

> BÉNÉFICIAIRE

Par bénéficiaire, il faut entendre tout(s) conducteur(s) autorisé(s) par le propriétaire d'un véhicule et les personnes transportées à titre gratuit dans le véhicule dans la limite du nombre de places prévues par le constructeur, ayant leur domicile en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco.

> DOMICILE

Par domicile, il faut entendre le lieu de résidence principale et habituelle du bénéficiaire en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco.

> FRANCE

Par France, il faut entendre la France métropolitaine et la Principauté de Monaco.

> PANNE IMMOBILISANTE

Par panne immobilisante, il faut entendre toute défaillance mécanique, électrique ou électronique ou hydraulique du matériel rendant impossible pour le bénéficiaire l'utilisation du véhicule dans des conditions normales et nécessitant obligatoirement un dépannage ou Un remorquage dans un garage pour y effectuer les réparations nécessaires, survenant pendant la durée contractuelle ci-après définie à l'article 1.

La panne de batterie ouvre droit aux prestations d'assistance.

Sont exclues de cette définition :

- Les opérations d'entretien, de contrôle, de révision, de pose d'accessoires, de remplacement de pièces d'usure, les campagnes de rappel du constructeur et les immobilisations consécutives à des interventions prévues ou à un défaut d'entretien.
- Les immobilisations dues à l'absence ou à la mauvaise qualité des lubrifiants ou de tout autre liquide nécessaire au bon fonctionnement du véhicule.

ARTICLE 1 - DURÉE DE LA COUVERTURE AIXAM-MEGA ASSISTANCE

La couverture AIXAM-MEGA ASSISTANCE prend effet à compter de la date de 1^{ère} mise en circulation du véhicule pour une durée de 24 mois consécutifs.

ARTICLE 2 - LIMITE TERRITORIALE

La couverture AIXAM-MEGA ASSISTANCE s'applique en France Métropolitaine et Principauté de Monaco.

ARTICLE 3 - MODALITÉS D'INTERVENTION

Les prestations définies ci-dessous seront effectuées sur demande expresse d'un bénéficiaire, formulée directement auprès de services de AIXAM-MEGA ASSISTANCE grâce à un numéro de téléphone, le **01 41 85 84 52**.

AIXAM-MEGA ASSISTANCE, sur toute demande d'un automobiliste indiquant qu'il est bénéficiaire de l'assistance AIXAM-MEGA ASSISTANCE et que son véhicule est victime d'une panne s'assurera auprès de lui qu'il est bien bénéficiaire au sens de la présente convention en lui demandant les renseignements suivants :

- Numéro d'immatriculation du véhicule.
- Date de première mise en circulation.
- Nom et adresse du propriétaire.
- Modèle et numéro du châssis du véhicule.

ARTICLE 4 - MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

AIXAM-MEGA ASSISTANCE s'engage à garantir les prestations ci-dessous avec la meilleure diligence 24 heures sur 24 jours y compris les jours fériés.

Les interventions seront effectuées sous réserve des disponibilités locales.

Les prestations qui n'auront pas été demandées au moment même du besoin en accord avec AIXAM-MEGA ASSISTANCE, ne donneront pas droit à posteriori à un remboursement ou à une indemnité compensatoire, à l'exception de remorquages sur autoroutes ou voies assimilées. Dans tous les cas, l'automobiliste devra fournir, à titre de justificatif, les originaux des factures.

En aucun cas, les frais que le bénéficiaire aurait dû ou avait prévu d'engager, dans le cadre de son déplacement ne pourront être à la charge de AIXAM-MEGA ASSISTANCE (frais de carburant, péage, restaurant, taxi, hôtel en cas de séjour prévu sur le lieu de la panne, coût des pièces détachées, etc...).

ARTICLE 5 - PRESTATIONS DE AIXAM-MEGA ASSISTANCE

AIXAM-MEGA ASSISTANCE s'engage, compte-tenu des conditions ci-dessus, à garantir les prestations suivantes :

> 5.1 -ASSISTANCE TECHNIQUE AUX VEHICULES

A. Dépannage sur place ou remorquage.

En cas de panne immobilisante, AIXAM-MEGA ASSISTANCE organise et prend en charge le dépannage du véhicule sur le lieu de la panne ou le remorquage du véhicule jusqu'au concessionnaire ou agent du réseau de distribution de la marque du véhicule le plus proche du lieu de l'immobilisation. Le remorquage se fera sur un périmètre de 100 km maximum. EUROP ASSISTANCE couvre cette prestation à hauteur de 180€ TTC. Au-delà de ce 100ème km, les kilomètres supplémentaires feront l'objet d'une facturation au bénéficiaire du véhicule AIXAM-MEGA.

B. Acheminement des passagers vers leur domicile ou lieu de destination

Cette prestation est valable si un remorquage a été préalablement, organisé par AIXAM-MEGA ASSISTANCE (sauf en cas de vol).

Si le véhicule est immobilisé plus de 4 heures à la suite d'une panne, AIXAM-MEGA ASSISTANCE effectue l'acheminement des bénéficiaires vers leur domicile habituel en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco ou vers leur lieu de destination en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco, en prenant en charge :

-Les frais de taxi à hauteur de 80€ TTC

ARTICLE 6 - EXCLUSIONS GÉNÉRALES

Nous ne pouvons en aucun cas nous substituer aux organismes locaux de secours, d'urgence.

A.Sont exclus de la garantie et ne donnent pas lieu à remboursement :

- Les conséquences de guerres civiles ou étrangères, d'instabilité politique notoire, de mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique, ou tout autre cas de force majeure.
- Les conséquences des incidents survenus au cours d'épreuves, courses, ou compétitions motorisées (ou leurs essais), soumises par la réglementation en vigueur à l'autorisation préalable des pouvoirs publics, lorsque le bénéficiaire y participe en tant que concurrent.
- Les sinistres survenus dans les pays exclus de la garantie ou en dehors des dates de validité du contrat.
- Les voyages entrepris dans un but de diagnostic et/ou de traitement.
- Les frais engagés sans notre accord sauf impossibilité matérielle justifiée, ou non expressément prévus par la convention.
- Les frais non justifiés par des documents originaux.
- Les vols de bagages, matériels et objets divers restés dans le véhicule, ainsi que des accessoires de ce dernier (autoradio notamment).

- Les frais de carburant et de péage, les frais de gardiennage du véhicule abonné, les frais de franchise non rachetables en cas de location de véhicule.
- Les frais de douane
- Les frais de restaurant.
- Les conséquences d'actes intentionnels de la part du bénéficiaire ou les conséquences d'actes dolosifs ou de tentative de suicide.
- Les conséquences de l'immobilisation d'un véhicule pour effectuer des opérations d'entretien.
- Les pannes répétitives causées par l'absence de réparation du véhicule (exemple : batterie défectueuse) après notre première intervention.
- Les frais de réparation(s) du véhicule et de sa remorque.
- Les chargements des véhicules bénéficiaires et des attelages.
- Les conséquences de l'usage de médicaments, drogues, stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, de l'usage abusif d'alcool.

ARTICLE 7 - CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

AIXAM-MEGA ASSISTANCE ne pourra être tenu pour responsable des manquements à l'exécution des prestations dus à de événements tels que: guerre civile ou étrangère, instabilité politique notoire, émeutes, actes de terrorisme, mouvements populaires, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens que celle-ci soit nominative ou générale, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique ou autres cas de force majeure, ni des retards dans l'exécution résultant des mêmes causes.

ARTICLE 8 - SUBROGATION

Conformément à l'article L121-12 du Code des Assurances, AIXAM-MEGA ASSISTANCE est subrogé à concurrence des indemnités payées et des services fournis par lui dans les droits et actions du bénéficiaire ou ceux de son représentant contre toute personne responsable des faits ayant motivé notre intervention.

ARTICLE 9 - PRESCRIPTION

Conformément à l'article L 114-1 du Code des Assurances, toute action dérivant de cette convention est prescrite dans un délai de deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance.

ARTICLE 10 - AUTORITE DE CONTRÔLE

L'autorité chargée du contrôle est la Commission de Contrôle des Assurances, 54 rue de Châteaudun -75009 Paris.

CARNET DE ROUTE

Sommaire

➤ Conseil

- Précautions avant de prendre la route 61
- Fatigue et alcool au volant 62

➤ Sur la route

- S'installer au volant 62
- S'insérer dans la circulation 63
- Circuler à droite 63
- Garder une distance de sécurité 64
- S'arrêter en circulation 64
- Tourner 65
- S'engager dans un sens giratoire 65
- S'insérer dans une voie 66 -
- Dépasser un véhicule 66

➤ Signalisation

- Les catégories de panneaux 67
- Les panneaux de priorité 67
- Les feux 68
- Les voies interdites aux quadricycles légers 68

Précautions avant de prendre la route



1- Vérifier l'état du véhicule

- La pression des pneus.
- Le bon fonctionnement des feux (feux stop, feux de croisement, clignotants).

2- Se munir utile :

- Une carte routière, une boîte d'ampoules, un formulaire de constat à l'amiable.

3- Ne pas oublier les papiers du véhicule :

- Carte grise, attestation d'assurance

4- Préparer l'itinéraire :

- S'assurer qu'il n'y a ni autoroute ni voie rapide sur votre trajet.

5- Vérifier que vos médicaments ne provoquent pas d'effets secondaires contre-indiqués :

- Risques de somnolence, troubles de la vision...

Fatigue et alcool au volant



1-La fatigue au volant

- Signes de fatigue : nuque raide, paupières lourdes, bâillements, inattention...
 - S'arrêter pour s'aérer et se dégorger les jambes.
 - S'arrêter pour dormir si la fatigue persiste.

2- L'alcool au volant

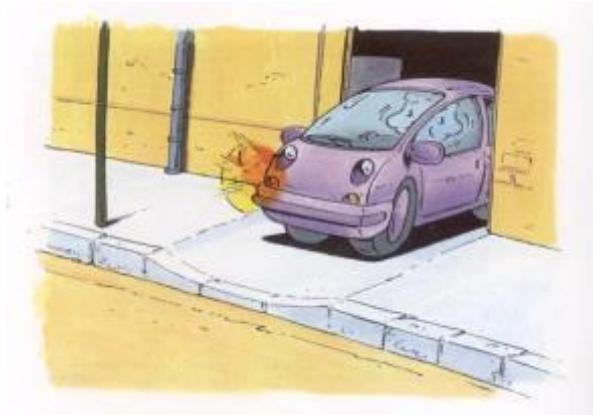
- Règle n°1 : éviter de boire avant de conduire.
- Les effets de l'alcool au volant : rétrécissement du champ visuel, diminution des réflexes, .
- Rappel de la loi :
 - La limite légale d'alcoolémie au volant est de **0,5 g/l de sang = 2 verres de boisson alcoolisée.**
 - Au-delà de cette limite vous encourez une amende de 135 à 4500€ et jusqu'à 2 ans d'emprisonnement (mesures en vigueur en juillet 2012).

S'installer au volant



- 1- Régler la position du siège.
- 2- Régler le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs.
- 3- Boucler la ceinture de sécurité.
- 4- Allumer les feux s'il fait nuit :
 - les codes en agglomération.
 - les phares sur route.

S'insérer dans la circulation

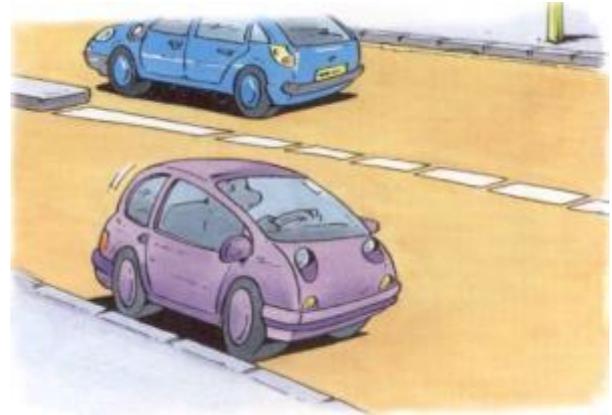


- 1- Avancer Lentement jusqu'au bord de la chaussée
- 2- Regarder à droite et à gauche
- 3- Laisser passer les véhicules
- 4- Enclencher le clignotant
- 5- S'engager sur la voie, sans gêner qui que ce soit

RECOMMANDATIONS

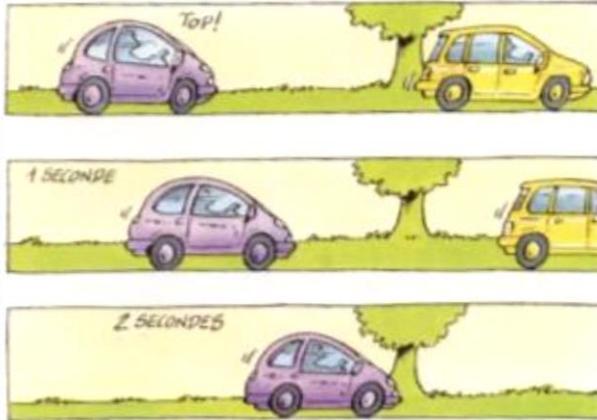
- Faites attention aux voitures mais aussi aux piétons et aux vélos.

Rouler à droite



- 1- Bien rouler à droite.
- 2- Ne pas rouler trop près, ni trop loin du bord de la chaussée.
- 3- Maintenir le cap, même si un véhicule vous dépasse.
- 4- Regarder régulièrement dans les rétroviseurs.
- 5- Regarder loin devant pour pouvoir anticiper.

Garder une distance de sécurité



- 1- Ne pas rouler trop près du véhicule qui vous précède.
- 2- Se donner le temps de réagir : au moins 2 secondes.
- 3- Pour compter : prendre un repère fixe sur le bord de la route (ex: un arbre).

S'arrêter en circulation

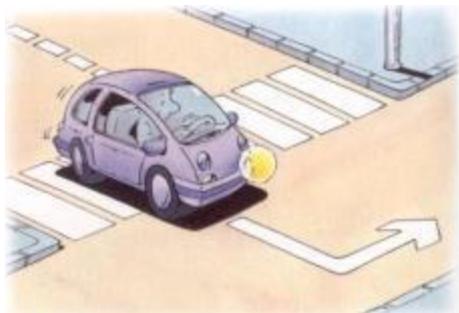


- 1- Ne pas trop approcher le véhicule à l'arrêt.
- 2- Pouvoir visualiser les pneus du véhicule qui vous précède.
- 3- Conserver une certaine distance au démarrage.

RECOMMANDATIONS

- **Attention : un piéton engagé sur un passage protégé est toujours prioritaire.**

Tourner



- 1- Regarder dans les rétroviseurs intérieur et extérieur.
- 2- Enclencher le clignotant droit ou gauche dès que possible.
- 3- Ralentir.
- 4- Conserver le pied au-dessus du frein à l'entrée du virage.
- 5- Tourner le volant.
- 6- Ré accélérer après le virage si la voie est dégagée.

RECOMMANDATIONS

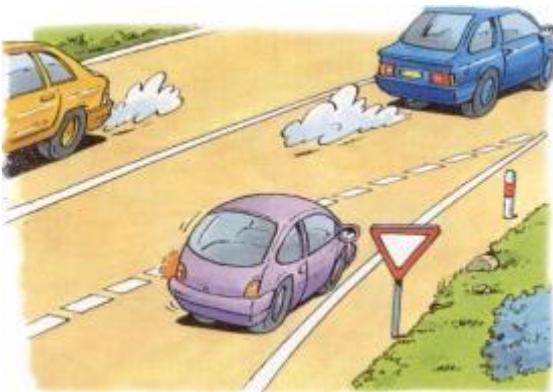
- Suivez les flèches au sol pour vous aider.
- Faites attention aux piétons qui pourraient traverser.

S'engager dans un sens giratoire



- 1- Céder le passage aux véhicules déjà engagés.
- 2- Entrer dans le giratoire.
- 3- Rester dans la voie de droite.
- 4- Surveiller à droite et à gauche.
- 5- Enclencher le clignotant à droite avant de sortir du giratoire.

S'insérer dans une voie

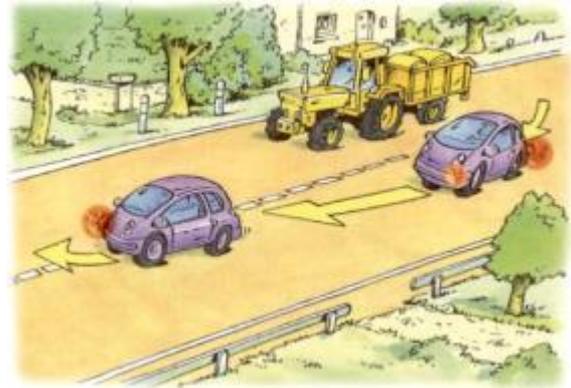


- 1- Vérifier dans les rétroviseurs et en vision directe si aucun véhicule ne vous dépasse.
- 2- Accélérer.
- 3- Enclencher le clignotant à gauche et s'insérer dans la voie.

RECOMMANDATIONS

- **Veillez à respecter la priorité. Ne surprenez pas les véhicules engagés qui peuvent rouler assez vite.**

Dépasser un véhicule



- 1- S'assurer que la voie de gauche est dégagée loin devant.
- 2- Regarder dans les rétroviseurs.
- 3- Vérifier qu'aucun véhicule ne vous dépasse.
- 4- Enclencher le clignotant à gauche. Déboîter progressivement.
- 5- Vérifier si le véhicule dépassé est visible dans vos rétroviseurs.
- 6- Enclencher le clignotant à droite.
- 7- Se rabattre progressivement.

Les catégories de panneaux



Triangle = Danger



Interdiction ou Obligation



Interdiction



Fin d'interdiction



Obligation



Fin d'obligation



ou



Indication



Direction

Bleu



Accès à une autoroute

Vert



Accès villes importantes

Jaune



Direction temporaire

Blanc



Direction

Les panneaux de priorité



- S'arrêter obligatoirement
- Céder le passage à gauche et à droite



- Céder le passage à gauche et à droite



- Céder le passage à droite



- Priorité : vous pouvez passer
- Attention tout de même aux dangers tels qu'un véhicule de secours ou un véhicule qui ne respecte pas la signalisation



- Le trait le plus épais représente le chemin prioritaire



- Passage à niveau avec barrières



- Passage à niveau sans barrière

Les feux

Feux sans panneaux



- Vérifier à droite et à gauche
- Passer



- S'arrêter

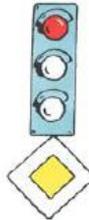
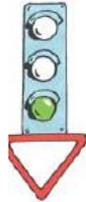


- S'arrêter
- Attendre le feu vert

Feux avec panneaux

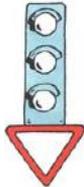
Les feux fonctionnent

- Ne pas se préoccuper des panneaux



Les feux ne fonctionnent pas

- ou le feu orange clignote
- Respecter les panneaux



Les voies interdites aux quadricycles légers et cyclomoteurs



- Circulation interdite dans les 2 sens à tout véhicule.



- Sens interdit à tout véhicule.



- Accès interdit aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers.



- Accès interdit à tous les véhicules moteurs.



- Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles.



- Voie réservée aux bus.



- Route pour automobiles interdite aux quadricycles.



- Entrée d'autoroute interdite aux quadricycles.



- Interdiction de tourner à droite pour les cyclomoteurs et les quadricycles légers.



- Direction interdite aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers.

ATTENTION

Les quadricycles légers sont considérés par la loi comme des cyclomoteurs. Même immatriculés, ils sont interdits sur certaines voies.

En cas d'immobilisation du véhicule
en dehors du secteur de votre concessionnaire,
Veuillez appeler le **04 79 61 42 45**,
en nous précisant le département où se trouve la voiture.
Nous vous indiquerons l'agent le plus proche.

Aixam œuvre en permanence au perfectionnement de ses véhicules. Des modifications sont possibles à tout moment que ce soit sur le plan de la forme, de l'équipement ou de la technique. Les indications concernant l'aspect, les performances, les dimensions, les masses, les normes et les fonctions des véhicules sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. Il se peut que certains équipements ne soient livrables qu'à une date ultérieure ou ne soient proposés que sur des marchés spécifiques. Les indications, illustrations et descriptions figurant dans cette notice ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Toute réimpression, reproduction ou traduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation d'Aixam-Mega SAS.

Tous droits expressément réservés au profit d'Aixam-Mega SAS, conformément à la législation sur les droits d'auteur. Sous réserve de modifications.



AIXAM

SIÈGE SOCIAL ET USINE
56, route de Pugny – B.P. 70112
F – 73101 – AIX LES BAINS CEDEX
Tél. +33 (0)4 79 61 42 45
Télécopie +33 (0)4 79 35 06 11